

COMPTES CONSOLIDES

NEW AREVA
(NewCo)

31 août 2017

Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	31 août 2017 (8 mois)	31 décembre 2016 (*) (12 mois)
CHIFFRE D'AFFAIRES	(note 3)	2 339	4 401
Autres produits de l'activité		1	3
Coût des produits et services vendus		(1 936)	(3 434)
MARGE BRUTE		403	971
Frais de recherche et développement		(51)	(90)
Frais commerciaux	(note 5)	(33)	(37)
Frais généraux	(note 5)	(82)	(59)
Autres produits opérationnels	(note 5)	47	22
Autres charges opérationnelles	(note 5)	(566)	(393)
RESULTAT OPERATIONNEL		(281)	415
Quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées	(note 13)	9	10
Résultat opérationnel après quote-part des résultats des coentreprises et entreprises associées		(272)	425
Coûts de l'endettement financier brut		(152)	(228)
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie		10	9
Coûts de l'endettement financier net		(142)	(219)
Autres charges financières		(320)	(635)
Autres produits financiers		404	342
Autres charges et produits financiers		84	(293)
RESULTAT FINANCIER	(note 7)	(58)	(512)
Impôts sur les résultats	(note 8)	(49)	(332)
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		(378)	(419)
Résultat net des activités cédées ou destinées à être cédées		(2)	70
RESULTAT NET DE LA PERIODE		(380)	(349)
RESULTAT NET - PART DU GROUPE		(260)	(239)
RESULTAT NET – PART DES MINORITAIRES	(note 20)	(120)	(110)

(*) En application de la norme IAS 8, les états financiers de l'exercice 2016 ont été corrigés de l'erreur sur les provisions pour avantages du personnel par rapport aux données publiées l'année précédente (cf. notes 1.3 et 34).

Résultat Global

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	31 août 2017 (8 mois)	31 décembre 2016 (*) (12 mois)
Résultat net		(380)	(349)
Eléments non recyclables au compte de résultat		35	(64)
Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel des sociétés intégrées		34	(53)
Effet d'impôts relatifs aux éléments non recyclables		0	(1)
Quote-part des éléments non recyclables des coentreprises et entreprises associées, nets d'impôts		-	(10)
Eléments non recyclables relatifs aux activités cédées ou destinées à être cédées, nets d'impôts		-	-
Eléments recyclables au compte de résultat		(63)	70
Ecarts de conversion des sociétés intégrées		(189)	145
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente		(132)	(162)
Variations de valeur des couvertures de flux de trésorerie		248	48
Effet d'impôt relatif aux éléments recyclables		10	39
Quote-part des éléments recyclables des coentreprises et entreprises associées, nets d'impôts		-	-
Eléments recyclables relatifs aux activités cédées ou destinées à être cédées, nets d'impôts		-	-
Total autres éléments du résultat global (après impôt)	(note 8)	(29)	5
RESULTAT GLOBAL		(409)	(344)
- Part du Groupe		(276)	(283)
- Intérêts minoritaires		(133)	(61)

(*) En application de la norme IAS 8, les états financiers de l'exercice 2016 ont été corrigés de l'erreur sur les provisions pour avantages du personnel par rapport aux données publiées l'année précédente (cf. notes 1.3 et 34).

Bilan Consolidé

ACTIF	<i>Notes</i>	31 août 2017	31 décembre 2016
<i>(en millions d'euros)</i>			
ACTIFS NON COURANTS		16 364	17 004
Goodwill sur entreprises intégrées	(note 9)	1 204	1 303
Immobilisations incorporelles	(note 10)	1 344	1 601
Immobilisations corporelles	(note 11)	7 130	7 554
Actifs de fin de cycle (part tiers)	(note 12)	115	127
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	(note 12)	6 261	6 089
Titres des coentreprises et entreprises associées	(note 13)	13	17
Autres actifs non courants	(note 14)	139	135
Actifs d'impôts différés	(note 8)	157	178
ACTIFS COURANTS		6 834	4 410
Stocks et en cours	(note 15)	1 445	1 261
Clients et comptes rattachés	(note 16)	1 014	841
Autres créances opérationnelles	(note 17)	653	661
Autres créances non opérationnelles		68	62
Impôts courants - actif	(note 8)	137	127
Autres actifs financiers courants		14	2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(note 18)	3 504	1 434
Actifs des activités destinées à être cédées		-	23
TOTAL ACTIF		23 198	21 414

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	<i>Notes</i>	31 août 2017	31 décembre 2016 (*)
<i>(en millions d'euros)</i>			
Capital		119	53
Primes et réserves consolidées		960	(1 120)
Gains et pertes actuariels sur avantage du personnel		(123)	(157)
Résultats latents sur instruments financiers		265	136
Réserves de conversion		(68)	113
Capitaux propres – part du Groupe		1 154	(976)
Intérêts minoritaires	(note 20)	(204)	(40)
CAPITAUX PROPRES & INTERETS MINORITAIRES	(note 19)	950	(1 016)
PASSIFS NON COURANTS			
Avantages du personnel	(note 21)	1 358	1 402
Provisions pour opérations de fin de cycle	(note 12)	7 480	7 341
Provisions non courantes	(note 22)	262	254
Quote-part de situation nette déficitaire des coentreprises et entreprises associées	(note 13)	47	63
Dettes financières non courantes	(note 23)	4 804	4 851
Passifs d'impôts différés	(note 8)	21	113
PASSIFS COURANTS			
Provisions courantes	(note 22)	1 700	1 733
Dettes financières courantes	(note 23)	1 102	1 022
Avances et acomptes	(note 24)	2 924	2 894
Fournisseurs et comptes rattachés		587	619
Autres dettes opérationnelles	(note 25)	1 776	1 839
Autres dettes non opérationnelles		71	72
Impôts courants - passif	(note 8)	116	213
Passifs des activités destinées à être cédées		-	15
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		23 198	21 414

(*) En application de la norme IAS 8, les états financiers de l'exercice 2016 ont été corrigés de l'erreur sur les provisions pour avantages du personnel par rapport aux données publiées l'année précédente (cf. notes 1.3 et 34).

Tableau de flux de trésorerie consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	31 août 2017 <i>(8 mois)</i>	31 décembre 2016 (*) <i>(12 mois)</i>
Résultat net de l'ensemble	(380)	(349)
Moins : résultat des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées	2	(70)
Résultat net des activités poursuivies	(378)	(419)
Perte (profit) des coentreprises et entreprises associées	(9)	(10)
Dotation nette aux amortissements et dépréciations des immobilisations et des titres de transaction de plus de trois mois	855	908
Perte de valeur des goodwill	-	-
Dotation nette (reprise nette) aux provisions	(165)	(226)
Effet net des désactualisations d'actifs et de provisions	234	501
Charge d'impôts (courants et différés)	49	332
Intérêts nets compris dans le coût de l'endettement financier	145	226
Perte (profit) sur cession d'actifs immobilisés et titres de transaction de plus de trois mois, variation de juste valeur	(253)	(90)
Autres éléments sans effet de trésorerie	15	(8)
Dividendes reçus des coentreprises et entreprises associées	-	-
Capacité d'autofinancement avant intérêts et impôts	493	1 214
Intérêts nets reçus (versés)	(75)	(134)
Impôts versés	(234)	(174)
Capacité d'autofinancement après intérêts et impôts	184	907
Variation du besoin en fonds de roulement	(79)	(139)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	105	767
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(284)	(542)
Acquisitions d'actifs financiers non courants et prêts accordés	(1 787)	(1 119)
Acquisitions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie acquise	(62)	-
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2	16
Cessions d'actifs financiers non courants et remboursements de prêts	1 736	1 131
Cessions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie cédée	4	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(391)	(514)
Augmentations de capital de la société mère et augmentations de capital souscrites par les actionnaires minoritaires des sociétés intégrées (cf. note 19)	2 500	-
Ventes/(Rachats) d'actions propres	-	-
Transactions avec les actionnaires minoritaires	(104)	(132)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires des sociétés intégrées	(24)	(110)
Augmentation des dettes financières	20	31
Diminution des dettes financières	(18)	(393)
Variation des autres dettes financières	(10)	81
Flux de trésorerie relatifs aux apports	-	(1 019)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	2 366	(1 542)
Diminution (augmentation) des titres à la juste valeur par le compte de résultat	-	-
Impact des variations de taux de change	(14)	86
Flux net de trésorerie généré par les activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées	2	61
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	2 067	(1 141)
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice	1 382	2 523
Trésorerie à la clôture (cf. note 18)	3 504	1 434
Moins : concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs (cf. note 23)	(54)	(53)
Trésorerie nette des activités destinées à être cédées	0	1
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice	3 450	1 382

(* En application de la norme IAS 8, les états financiers de l'exercice 2016 ont été corrigés de l'erreur sur les provisions pour avantages du personnel par rapport aux données publiées l'année précédente (cf. notes 1.3 et 34).

Les flux de trésorerie liés aux apports, au 10 novembre 2016, de (1 019) millions d'euros se décomposent comme suit :

- Le compte courant débiteur de New AREVA Holding vis-à-vis d'AREVA SA pour 1 020 millions d'euros,
- Les comptes courants entre New AREVA Holding et ses filiales pour un montant net créditeur de (2 039) millions d'euros.

Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes et réserves consolidées	Pertes actuarielles sur avantages du personnel	Gains et pertes latents différés sur instruments financiers	Réserves de conversion	Total capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres et intérêts minoritaires
1^{ER} JANVIER 2016	16 500 000	247	1 335	(93)	211	16	1 716	237	1 953
Résultat de l'exercice			(239)				(239)	(110)	(349)
Autres éléments du résultat global (cf. note 8)				(65)	(75)	96	(44)	49	5
Résultat global			(239)	(65)	(75)	96	(283)	(61)	(344)
Dividendes distribués								(110)	(110)
Autres transactions avec les actionnaires (cf. note 19)	89 161 110	(195)	(121)				(316)	(105)	(421)
Transactions avec les sociétés sous contrôle commun (cf. note 19)			(2 095)	0	(0)	1	(2 094)		(2 094)
31 DÉCEMBRE 2016 (*)	105 661 110	53	(1 120)	(157)	136	113	(976)	(40)	(1 016)
Résultat de l'exercice			(260)				(260)	(120)	(380)
Autres éléments du résultat global (cf. note 8)				35	130	(181)	(16)	(13)	(29)
Résultat global			(260)	35	130	(181)	(276)	(133)	(409)
Dividendes distribués								(32)	(32)
Autres transactions avec les actionnaires (cf. note 19)	132 076 390	66	2 426			(0)	2 492	(0)	2 492
Transactions avec les sociétés sous contrôle commun (cf. note 19)			(85)			0	(85)	0	(85)
31 AOUT 2017	237 737 500	119	960	(123)	265	(68)	1 154	(204)	950

(* En application de la norme IAS 8, les états financiers de l'exercice 2016 ont été corrigés de l'erreur sur les provisions pour avantages du personnel par rapport aux données publiées l'année précédente (cf. notes 1.3 et 34).

Information sectorielle

Définition de l'EBE (Excédent Brut d'Exploitation)

L'EBE est retraité de façon à exclure le coût des opérations de fin de cycle des installations nucléaires (démantèlement, reprise et conditionnement des déchets) effectuées au cours de l'exercice (cf. note 6).

PAR SECTEUR D'ACTIVITE

31 août 2017 (8 mois)

Résultats

<i>(en millions d'euros)</i>	Mines	Amont	Aval	Corporate, autres activités et Éliminations	Total
Chiffre d'affaires brut	791	404	1 141	3	2 339
Ventes inter-secteurs	(3)	(4)	(26)	33	-
Chiffre d'affaires contributif	787	401	1 115	36	2 339
ROP	(46)	(92)	38	(182)	(281)
Excédent Brut d'Exploitation (cf. note 6)	406	157	164	(126)	602
% du CA brut	51,4%	39,0%	14,4%	n.a.	25,8%

La part de chiffre d'affaires que le Groupe réalise avec son principal client, EDF représente environ 41% de son chiffre d'affaires global au 31 août 2017 pour 8 mois (contre 31% au 31 décembre 2016).

Bilan

<i>(en millions d'euros)</i>	Mines	Amont	Aval	Corporate, autres activités et Éliminations	Total
Actifs corporels et incorporels (y compris goodwill)	2 909	4 201	2 507	62	9 678
Actifs de fin de cycle et de couverture des opérations de fin de cycle	2	1 592	4 536	246	6 376
Autres actifs non courants				309	309
Sous-total Actifs non-courants	2 911	5 793	7 043	617	16 364
Stocks et créances (hors impôts)	562	1 038	1 101	478	3 179
Autres actifs courants				3 655	3 655
Sous-total Actifs courants	562	1 038	1 101	4 133	6 834
TOTAL ACTIF	3 473	6 831	8 144	4 749	23 198

31 décembre 2016 (12 mois)

Résultats

<i>(en millions d'euros)</i>	Mines	Amont	Aval	Corporate, autres activités et Éliminations	Total
Chiffre d'affaires brut	1 458	1 057	1 771	116	4 401
Ventes inter-secteurs	(6)	(19)	(43)	68	-
Chiffre d'affaires contributif	1 451	1 037	1 728	184	4 401
Résultat Opérationnel	183	158	67	7	415
Excédent Brut d'Exploitation (cf. note 6)	747	354	300	(64)	1 338
% du CA brut	51,3%	33,5%	17,0%	n.a.	30,4%

Bilan

<i>(en millions d'euros)</i>	Mines	Amont	Aval	Corporate, autres activités et Éliminations	Total
Actifs corporels et incorporels (y compris goodwill)	3 507	4 414	2 490	48	10 458
Actifs de fin de cycle et de couverture des opérations de fin de cycle	2	1 536	4 679	0	6 216
Autres actifs non courants				330	330
Sous-total Actifs non-courants	3 509	5 949	7 168	378	17 004
Stocks et créances (hors impôts)	531	1 036	1 054	202	2 824
Autres actifs courants				1 562	1 562
Sous-total Actifs courants	531	1 036	1 054	1 765	4 386
Actifs des activités destinées à être cédées				23	23
TOTAL ACTIF	4 040	6 986	8 223	2 166	21 414

PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

31 août 2017 (8 mois)

Chiffre d'affaires contributif par secteur d'activité et par zone de localisation des clients

<i>(en millions d'euros)</i>	Mines	Amont	Aval	Corporate et autres activités	Total
France	246	194	759	29	1 228
Europe (hors France)	44	20	135	6	205
Amérique	103	111	167	0	381
Asie Pacifique	383	69	53	0	505
Afrique et Moyen-Orient	11	7	1	0	19
TOTAL	787	401	1 115	35	2 339

Solde de clôture des actifs corporels et incorporels nets (hors goodwill) au 31 août 2017 par secteur d'activité et par zone géographique d'origine des unités

<i>(en millions d'euros)</i>	Mines	Amont	Aval	Corporate et autres activités	Total
France	81	4 034	2 230	38	6 383
Europe (hors France)	146	-	1	0	147
Amérique	1 481	6	49	6	1 541
Asie Pacifique	2	-	0	0	2
Afrique et Moyen-Orient	401	-	-	-	401
TOTAL	2 110	4 040	2 280	45	8 474

Acquisition d'actifs corporels et incorporels (hors goodwill) au 31 août 2017(8 mois) par secteur d'activité et par zone géographique d'origine des unités

<i>(en millions d'euros)</i>	Mines	Amont	Aval	Corporate et autres activités	Total
France	0	84	129	1	215
Europe (hors France)	19	-	2	0	21
Amérique	13	-	6	0	20
Asie Pacifique	1	-	-	0	1
Afrique et Moyen-Orient	22	-	-	-	22
TOTAL	56	84	137	1	279

31 décembre 2016 (12 mois)

Chiffre d'affaires contributif par secteur d'activité et par zone de localisation des clients

<i>(en millions d'euros)</i>	Mines	Amont	Aval	Corporate et autres activités	Total
France	364	316	1 178	183	2 041
Europe (hors France)	127	272	230	2	631
Amérique	256	306	229	0	791
Asie Pacifique	690	123	88	0	900
Afrique et Moyen-Orient	15	20	4	0	39
TOTAL	1 451	1 037	1 728	184	4 401

Solde de clôture des actifs corporels et incorporels nets (hors goodwill) au 31 décembre 2016 par secteur d'activité et par zone géographique d'origine des unités

<i>(en millions d'euros)</i>	Mines	Amont	Aval	Corporate et autres activités	Total
France	91	4 246	2 210	24	6 572
Europe (hors France)	175	-	0	0	175
Amérique	1 605	7	51	6	1 669
Asie Pacifique	2	-	0	0	3
Afrique et Moyen-Orient	738	-	-	-	738
TOTAL	2 611	4 253	2 261	31	9 155

Acquisition d'actifs corporels et incorporels (hors goodwill) de l'exercice 2016 par secteur d'activité et par zone géographique d'origine des unités

<i>(en millions d'euros)</i>	Mines	Amont	Aval	Corporate et autres activités	Total
France	1	197	199	2	399
Europe (hors France)	34	-	-	0	34
Amérique	63	0	10	2	75
Asie Pacifique	0	-	0	0	0
Afrique et Moyen-Orient	36	-	-	-	36
TOTAL	135	197	209	4	544

Annexe aux comptes consolidés au 31 août 2017

Tous les montants sont présentés en millions d'euros, sauf indication contraire. Certains totaux peuvent présenter des écarts d'arrondis.

« New AREVA Holding » désigne la société mère de New AREVA.

Le « Groupe » ou « New AREVA » désigne le groupe constitué par New AREVA Holding ainsi que l'ensemble des filiales et participations détenues directement ou indirectement. Ce périmètre est désigné par NewCo dans la communication financière dans l'attente d'un changement de nom qui devrait intervenir en début d'année 2018.

INTRODUCTION

Conformément à l'article L. 233-16 du code de commerce, New AREVA Holding a émis des valeurs mobilières admises aux négociations sur le marché réglementé et est ainsi tenu de publier des comptes consolidés. Les comptes consolidés au 31 août 2017 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de New AREVA Holding le 31 octobre 2017.

Note 1 – EVENEMENTS MARQUANTS, ESTIMATIONS ET JUGEMENTS ET PRINCIPES COMPTABLES

1.1 EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Dans le cadre de sa restructuration, AREVA a regroupé, en 2016, l'ensemble de ses filiales et participations liées au cycle du combustible nucléaire (comprenant les activités Mines, Chimie-Enrichissement et Aval) dans le sous-groupe New AREVA. La réalisation définitive des apports d'AREVA SA à New AREVA Holding est intervenue le 10 novembre 2016.

A fin août 2017, les derniers apports non significatifs rattachés aux activités du cycle du combustible nucléaire ont été réalisés et correspondent :

- au Laboratoire d'Etalons d'Activité basé sur le site du Tricastin et rattaché à la business unit Chimie et Enrichissement ;
- à l'activité de démantèlement et services en Allemagne, regroupée dans une nouvelle entité dénommée AREVA Decommissioning & Services GmbH et rattachée à la business unit Recyclage.

Le 26 juillet 2017, l'augmentation de capital de New AREVA réservée à l'Etat français à hauteur de 2,5 milliards d'euros a été réalisée. Cette opération a eu pour effet de ramener le pourcentage de détention d'AREVA SA dans le capital de New AREVA de 100 % à 44,4 % et d'entraîner ainsi la sortie de cette dernière du périmètre d'intégration fiscale initialement constitué autour d'AREVA SA.

Dès lors, et afin de constituer le périmètre d'intégration fiscale propre à New AREVA dès le 1er septembre 2017, il a été décidé par l'Assemblée Générale Mixte de New AREVA Holding du 27 juillet 2017 de modifier temporairement la date de clôture de l'exercice social en prévoyant une clôture anticipée de l'exercice ouvert le 1er janvier 2017 au 31 août 2017 (exercice d'une durée de 8 mois), puis le retour à une date de clôture au 31 décembre à compter de l'exercice débutant le 1er septembre 2017 (exercice d'une durée de 4 mois).

Dans ce cadre, la société a établi des comptes consolidés de l'exercice ouvert le 1er janvier 2017 et clos le 31 août 2017. A l'occasion de la clôture au 31 décembre 2017, New AREVA établira des comptes consolidés couvrant l'exercice allant du 1er septembre 2017 au 31 décembre 2017. Des comptes consolidés au 31 décembre 2017 qui couvriront l'ensemble de l'année 2017, soit une période de douze mois, seront également établis de façon volontaire.

S'agissant de l'exercice clos le 31 août 2017, les sociétés seront individuellement et directement soumises à l'impôt sur les sociétés. A compter de l'exercice ouvert le 1er septembre 2017, la constitution du groupe fiscal intégré autour de New AREVA Holding permettra à cette dernière de procéder, comme la loi le lui autorise, à la compensation des résultats bénéficiaires et déficitaires des sociétés qui composent son groupe - et dont fait partie New AREVA Holding - pour déterminer la charge d'impôt versée après compensation par New AREVA Holding en tant que société de tête de groupe.

Les comptes consolidés présentent l'ensemble des informations requises pour l'exercice clos le 31 août 2017 d'une durée exceptionnelle de 8 mois. Ainsi, dans ce contexte, les comptes au 31 août 2017 (d'une durée de 8 mois) ne sont pas vraiment comparables à l'exercice précédent (d'une durée de 12 mois).

Accords de la Commission Européenne sur la participation de l'Etat français au Projet de Restructuration

Le 29 avril 2016, dans le cadre de la restructuration du groupe AREVA, les autorités françaises avaient notifié à la Commission Européenne une mesure d'aide à la restructuration qui prenait la forme d'une double augmentation de capital par voie d'injection de capitaux publics, d'une part au niveau d'AREVA SA, à hauteur de 2 milliards d'euros, et d'autre part au niveau de New AREVA Holding, à hauteur d'un montant maximum de 2,5 milliards d'euros.

Le 10 janvier 2017, au terme de l'instruction du dossier par la Commission Européenne, cette dernière avait autorisé la participation de l'Etat français aux augmentations de capital d'AREVA et de New AREVA Holding, sous réserve de :

- l'autorisation par la Commission Européenne de l'opération de concentration entre EDF et New NP ;
- la conclusion de l'Autorité de Sûreté Nucléaire « ASN » sur les résultats du programme de justification concernant la problématique de ségrégation carbone identifiée dans les pièces de la cuve du réacteur EPR du projet Flamanville 3, sans remise en cause de l'aptitude au service des pièces de la cuve du fait de cette ségrégation, ou, alternativement, une décision d'EDF, notifiée à AREVA SA en vue de la cession de New NP, de lever la clause suspensive relative au réacteur EPR du projet Flamanville 3 pour ce qui concerne la ségrégation carbone identifiée dans les pièces de la cuve de ce réacteur.

Dans l'attente de la réalisation de ces conditions, la Commission avait également autorisé une aide au sauvetage sous la forme de deux avances en compte courant d'actionnaire de l'Etat français, l'une au profit d'AREVA d'un montant de 2 milliards d'euros, et l'autre au profit de New AREVA Holding d'un montant de 1,3 milliard d'euros, afin de permettre au Groupe de faire face à ses obligations financières jusqu'à la réalisation effective des augmentations de capital d'AREVA et de New AREVA.

En l'espèce, la Commission Européenne a autorisé le 29 mai 2017 la cession du contrôle de New NP à EDF. Cette autorisation n'est assortie d'aucun engagement.

Le 28 juin 2017, le Collège de l'ASN a rendu son projet d'avis sur les résultats du programme de justification concernant la problématique de ségrégation carbone identifiée dans les pièces de la cuve du réacteur EPR du projet Flamanville 3 indiquant que « les caractéristiques mécaniques du fond et du couvercle de la cuve sont suffisantes au regard des sollicitations auxquelles ces pièces sont soumises, y compris en cas d'accident » ; et, le 12 juillet 2017, EDF a notifié à AREVA sa décision de lever la condition suspensive prévue par le contrat de cession de New NP relative au réacteur EPR du projet Flamanville 3 pour ce qui concerne la ségrégation carbone identifiée dans les pièces de la cuve de ce réacteur. Le 10 octobre 2017, l'ASN a confirmé les conclusions du projet d'avis mentionné ci-dessus.

Les conditions prévues dans le cadre de la décision du 10 janvier ont donc été remplies.

Augmentation de capital de New AREVA Holding et signature du protocole d'investissement et du pacte d'actionnaires de JNFL et MHI relatif au capital de New AREVA Holding

Suite à la réalisation des conditions préalables de la Commission Européenne rappelées ci-avant, l'augmentation de capital de New AREVA Holding est prévue en deux étapes :

- Une augmentation de capital réservée à l'Etat, d'un montant de 2,5 milliards d'euros a été réalisée le 26 juillet 2017 et, concomitamment, les fonds correspondant au montant total du futur investissement de JNFL et MHI, soit 500 millions d'euros, ont été placés dans une fiducie ;
- Ultérieurement, dès la cession par le groupe AREVA du contrôle majoritaire de New NP à EDF, prévue fin 2017, le Conseil d'Administration de New AREVA Holding mettra en œuvre l'augmentation de capital réservée à JNFL et MHI, d'un montant de 500 millions d'euros sous réserve de la réalisation de certaines

conditions (en particulier certaines conditions usuelles portant sur l'acquisition d'une participation au capital par MHI et JNFL).

Dans les faits, le 12 juillet 2017, le Conseil d'Administration de New AREVA Holding constatant la levée des conditions préalables fixées par la Commission Européenne, a décidé de faire usage de la délégation consentie par l'Assemblée Générale du 3 février 2017 pour mettre en œuvre l'augmentation de capital de New AREVA Holding, pour la part réservée à l'Etat. Cette augmentation de capital de 2,5 milliards d'euros a été opérée le 26 juillet 2017.

A compter de cette date, AREVA SA détient une participation minoritaire dans New AREVA Holding de 44,44 % du capital et des droits de vote, entraînant la perte de contrôle d'AREVA SA sur New AREVA. A l'issue de la deuxième étape décrite ci-après, cette participation minoritaire dans New AREVA Holding devrait s'établir à 40%.

Le 13 mars 2017, le protocole d'investissement et le pacte d'actionnaires relatifs à New AREVA Holding, signés formellement le 20 mars 2017 par les groupes industriels Mitsubishi Heavy Industries (MHI) et Japan Nuclear Fuel Ltd (JNFL), le Commissaire aux participations de l'État et AREVA, sont entrés en vigueur. La signature de ces documents était attendue suite à l'annonce, le 3 février 2017, que les principaux termes des accords pour l'entrée de JNFL et de MHI au capital de New AREVA Holding, à hauteur de 5% chacun et pour un montant cumulé de 500 millions d'euros, avaient été agréés. Enfin, le déblocage des fonds placés en fiducie interviendra en tout début d'année 2018 une fois réalisée la cession de New NP, attendue d'ici la fin de l'année 2017.

Situation de liquidité et continuité d'exploitation

Au-delà des opérations courantes de New AREVA qui resteront globalement équilibrées à l'horizon des 12 mois, la société devra notamment :

- Assurer le remboursement de sa dette financière courante de 1,1 milliard d'euros, principalement constituée de la souche obligataire de 0,8 milliard d'euros et d'intérêts courus pour 0,1 milliard d'euros. Ce remboursement est intervenu comme prévu à l'échéance le 5 octobre 2017 ;
- Abonder ses fonds dédiés sur les opérations de fin de cycle pour 0,8 milliard d'euros
 - conformément à la demande conjointe du Ministre de l'Environnement et du Ministre des Finances (courrier du 5 janvier 2017) d'atteindre un niveau de couverture de 95% en 2017, et,
 - comme prévu au plan d'affaires du groupe approuvé par son Conseil d'Administration en août 2016.

Pour faire face à ces engagements et assurer la continuité d'exploitation à plus long terme, New AREVA dispose au 31 août 2017 d'une trésorerie brute d'un montant de 3,5 milliards d'euros. En complément, le déblocage des fonds relatifs à l'augmentation de capital réservée aux investisseurs tiers pour 0,5 milliard d'euros interviendra en janvier 2018 après la réalisation de la cession de New NP par AREVA d'ici la fin de l'année 2017.

Ces éléments permettent à New AREVA de faire face à ses obligations financières et de se développer durablement, avant d'être en mesure, à moyen terme, de se refinancer sur les marchés. Au-delà de 12 mois, les premières échéances de dette significative sont constituées par le remboursement d'un placement privé pour un équivalent d'environ 61 millions d'euros arrivant à échéance le 20 septembre 2018 et de la souche obligataire d'un montant de 750 millions d'euros arrivant à échéance le 6 novembre 2019.

Plan de départ volontaire

Au 31 août 2017, 1 233 départs dans le cadre des dispositifs des plans de départ volontaire ont été enregistrés pour les sociétés AREVA Mines, AREVA NC, AREVA Projets (activité d'ingénierie du cycle d'AREVA NP en 2016), AREVA Business Support, SET et Eurodif Production.

Sur ce total, 546 salariés ont vu leur contrat de travail radié au 31 août 2017 et 687 salariés partiront d'ici le 31 décembre 2019.

1.2 ESTIMATIONS ET JUGEMENTS

Pour établir ses comptes, New AREVA doit procéder à des estimations, faire des hypothèses et recourir à des jugements qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs ou de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. New AREVA revoit ses estimations et jugements de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles, notamment dans les domaines suivants :

- les marges prévisionnelles sur les contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement (cf. notes 1.3.3 et 22) : ces estimations sont réalisées par les équipes projet et revues par la direction conformément aux procédures du Groupe ;
- les flux de trésorerie prévisionnels et les taux d'actualisation et de croissance utilisés pour réaliser les tests de perte de valeur des goodwill et des autres actifs corporels et incorporels (cf. notes 9, 10 et 11) ;
- l'ensemble des hypothèses utilisées pour évaluer les engagements de retraite et autres avantages du personnel, notamment les taux d'évolution des salaires et d'actualisation, l'âge de départ des employés et la rotation des effectifs (cf. notes 1.3.9 et 21) ;
- l'ensemble des hypothèses utilisées pour évaluer les provisions pour opérations de fin de cycle et les actifs correspondant à la quote-part financée par les tiers, notamment :
 - les devis prévisionnels de ces opérations,
 - les taux d'inflation et d'actualisation,
 - l'échéancier prévisionnel des dépenses,
 - la durée d'exploitation des installations, (cf. notes 1.3.11 et 12),
 - le scénario retenu au regard de la connaissance de l'état initial des installations, de l'état final visé et des filières de traitement et d'évacuation des déchets,
 - les modalités de mise à l'arrêt définitif ;
- les hypothèses utilisées pour évaluer les provisions pour travaux restants à effectuer, en particulier pour les filières de traitement des déchets non existantes à ce jour : les devis prévisionnels de ces opérations, l'échéancier prévisionnel des dépenses et les taux d'inflation et d'actualisation ;
- les estimations et jugements relatifs à l'issue des litiges en cours, et de manière générale à l'ensemble des provisions et passifs éventuels de New AREVA (cf. notes 1.3.10 et 22) ;
- les estimations et jugements relatifs à la recouvrabilité des créances dues par les clients et les autres débiteurs du Groupe (cf. notes 1.3.6) ;
- les estimations et jugements relatifs au caractère significatif ou durable des pertes de valeur des actifs financiers classés dans la catégorie « disponibles à la vente » (cf. notes 1.3.7, 12 et 14) ;
- la prise en compte des perspectives de résultats imposables futurs permettant la reconnaissance des impôts différés actifs (cf. notes 1.3.16 et 8).

1.3 PRINCIPES COMPTABLES

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de New AREVA sont établis en conformité avec les normes internationales de présentation de l'information financière IFRS, telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 août 2017. Elles comprennent les normes internationales IAS et IFRS ainsi que les interprétations émises par l'IFRS Interpretation Committee (« IFRS-IC ») et par l'ancien Standing Interpretation Committee (« SIC »). Ces comptes sont également conformes aux normes IFRS établies par l'International Accounting Standard Board (IASB), dans la mesure où les normes et amendements publiés par l'IASB, et non encore adoptés par l'Union Européenne au 31 août 2017, ont une date d'application obligatoire postérieure à cette date.

Nouvelles normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne non encore d'application obligatoire

Normes IFRS 9 « Instruments financiers »

La norme IFRS 9 « Instruments financiers » a été publiée le 24 juillet 2014 et adoptée par l'Union Européenne le 22 novembre 2016. Elle sera d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 et viendra en remplacement de la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation relative au classement et à l'évaluation des instruments financiers ». Elle définit de nouveaux principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation pour risque de crédit des actifs financiers et de comptabilité de couverture (dite micro-couverture).

Le Groupe a réalisé un diagnostic des problématiques et impacts potentiels que la Phase 1 « Classification et évaluation » pourrait avoir sur les actifs dédiés aux opérations de fin de cycle. En effet, selon la norme IFRS 9, le classement et l'évaluation des actifs financiers (essentiellement constitué du portefeuille dédié) dépendent du modèle de gestion et des caractéristiques contractuelles des instruments :

- les instruments de capitaux propres actions sont classés par défaut en « juste valeur par résultat », sauf option irrévocable en capitaux propres non recyclables ;
- les instruments de dettes, dits « SPPI - Flux uniquement au titre du remboursement d'un nominal et du paiement de ses intérêts » sont évalués en juste valeur par capitaux propres recyclables en présence d'un modèle de gestion de « collecte et vente », ou au coût amorti dans le cadre d'un modèle de gestion de « collecte ».

Dans la mesure où le Groupe ne modifiera pas les modalités de gestion de ses fonds dédiés (notamment les FCP) et appliquera le traitement par défaut aux instruments de capitaux propres, les principaux impacts attendus sont un accroissement de la volatilité au compte de résultat. Toutefois, la priorité du Groupe restera l'optimisation du rendement des actifs des fonds dédiés, indépendamment de la volatilité que leur comptabilisation entrainera dans les comptes.

Par ailleurs, la Phase 2 de la norme « Dépréciation » introduit un nouveau modèle de dépréciation pour risque de crédit fondé sur les pertes attendues. Ce modèle imposera de constater les pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défauts dans les 12 mois à venir) sur les instruments émis ou acquis, dès leur entrée au bilan. Les pertes de crédit attendues à maturité (résultant de risques de défauts sur toute la durée de vie résiduelle de l'instrument) devront être comptabilisées lorsqu'une augmentation significative du risque de crédit sera constatée depuis la comptabilisation initiale. La définition d'un modèle d'évaluation est en cours.

Enfin, la Phase 3 « Couverture » vise à aligner plus étroitement la comptabilité de couverture avec la gestion des risques. Le Groupe étudie actuellement les enjeux potentiels sur les stratégies de couverture des risques financiers et sur la documentation, mais ne s'attend pas à des impacts matériels dans ses comptes consolidés sur la base des analyses menées à date.

Norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirées des contrats conclus avec des clients »

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirées des contrats conclus avec des clients » a été publiée le 28 mai 2014 et adoptée par l'Union Européenne le 22 septembre 2016. Elle sera d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. Elle remplacera plusieurs normes et interprétations relatives à la comptabilisation des revenus, notamment les normes IAS 18 « Produits des activités ordinaires » et IAS 11 « Contrats de construction ». Cette norme repose sur des principes détaillés selon un modèle en cinq étapes, permettant de déterminer quand et pour quel montant les produits des activités ordinaires doivent être comptabilisés.

L'analyse menée par le Groupe, sur la base d'une analyse des grandes typologies de contrats, a permis d'identifier les principaux sujets susceptibles d'avoir un impact sur le chiffre d'affaires, notamment en ce qui concerne son rythme de reconnaissance. A ce jour, l'analyse chiffrée des impacts de la première application de la norme IFRS 15 est en cours.

Les principaux thèmes identifiés à ce stade et susceptibles d'avoir un impact sur le chiffre d'affaires du Groupe sont les suivants :

- Investissements financés par les clients : la norme IFRS 15 requiert d'identifier les obligations de performance au sein du contrat, celles-ci correspondant à des biens ou services dont le contrôle est transféré au client. Les contrats comportant des investissements financés par les clients doivent être analysés afin de déterminer si la construction des investissements constitue une obligation de performance distincte. Si tel n'est pas le cas, le rythme de reconnaissance du chiffre d'affaires relatif aux investissements financés pourrait être modifié par rapport à la pratique actuelle.
- Composantes financières significatives : la norme IFRS 15 requiert que le prix du contrat soit retraité dans le cas où l'une des parties au contrat reçoit un avantage significatif de l'autre partie relatif au financement de la fourniture des biens ou services au client (caractérisé par un décalage temporel significatif entre le transfert de contrôle des biens ou services et leur paiement). Il en découle un accroissement du chiffre d'affaires par rapport aux montants nominaux du contrat en contrepartie d'une charge financière lorsque le Groupe reçoit un financement, ou une réduction du chiffre d'affaires par rapport aux montants nominaux du contrat en contrepartie d'un produit financier lorsque le Groupe octroie un financement.
- Chiffre d'affaires à l'avancement : la norme IFRS 15 impose de reconnaître le chiffre d'affaires à l'avancement lorsque certains critères sont remplis. A ce stade de l'analyse, le Groupe n'anticipe pas de changement dans la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires pour les contrats actuellement comptabilisés à l'avancement relevant d'IAS 11. Une revue détaillée du portefeuille de contrats est néanmoins en cours de finalisation, afin de confirmer l'analyse préliminaire.

La norme IFRS 15 sera appliquée par le Groupe à compter du 1er janvier 2018 selon la méthode « rétrospective complète ». De ce fait, les comptes comparatifs 2017, présentés dans les états financiers 2018, seront retraités et les capitaux propres figurant au bilan d'ouverture au 1er septembre 2017 auront été ajustés des effets de l'application de cette nouvelle norme.

Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées par l'Union Européenne

- IFRS 16 « Contrats de location »
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » - Clarifications
- Amendement à la norme IFRS 4 « Contrats d'assurance »
- Amendement à la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions » : clarification sur l'évaluation et en cas de modification d'un plan « cash-settled » en « equity-settled »

Correction d'erreur sur les comptes consolidés du 31 décembre 2016

A l'occasion des évaluations actuarielles réalisées au cours du premier trimestre 2017, une erreur matérielle a été identifiée sur l'estimation des provisions pour avantages du personnel comptabilisées au 31 décembre 2016. Cette erreur porte (i) sur un retard de mise à jour des bases d'effectifs, qui ne prenaient pas en compte certaines démissions et certains départs en retraite, pour les calculs actuariels au 31 décembre 2016, et (ii) dans une moindre mesure, sur un complément de réduction de régime liée aux départs dans le cadre du Plan de Départs Volontaires. Suite à cette correction d'erreur, le résultat net au 31 décembre 2016 a été majoré de 10 millions d'euros et les gains et pertes actuariels comptabilisés dans le résultat global de 30 millions d'euros.

En application de la norme IAS 8, l'impact de cette correction a été comptabilisé de façon rétrospective en résultat et dans l'état du résultat global de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et, par conséquent, dans les capitaux propres au 1er janvier 2017. L'état de la situation financière et l'état du résultat global du 31 décembre 2016 présentés dans les comptes consolidés au 31 août 2017 sont corrigés en conséquence (cf. note 34).

1.3.1. Information sectorielle

New AREVA présente son information sectorielle par activités, ce qui correspond au niveau auquel la performance est examinée au sein des organes de direction du Groupe, conformément aux prescriptions de la norme IFRS 8. Les trois secteurs opérationnels présentés sont : Mines, Amont et Aval.

New AREVA a adopté une gestion centralisée de ses actifs et passifs financiers ainsi que de sa fiscalité. Par conséquent, les éléments correspondants du bilan et du compte de résultat ne sont pas affectés aux activités.

En outre, New AREVA publie des informations par zone géographique : le chiffre d'affaires consolidé de New AREVA est réparti entre les cinq zones géographiques suivantes en fonction de la destination des ventes : France, Europe hors France, Amérique (Nord et Sud), Asie-Pacifique, Afrique et Moyen-Orient.

1.3.2. Comptabilisation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend :

- le chiffre d'affaires sur les contrats de construction et certaines prestations de services, comptabilisé suivant la méthode de l'avancement conformément à la norme IAS 11 (cf. note 1.3.3) ;
- le chiffre d'affaires sur les autres ventes de biens et services, comptabilisé lors du transfert de l'essentiel des risques et avantages au client conformément à la norme IAS 18.

Pour les opérations de négoce de matières (activité de trading d'uranium), le chiffre d'affaires est constitué de la seule marge réalisée par l'entité qui effectue les ventes.

1.3.3. Chiffre d'affaires comptabilisé suivant la méthode de l'avancement

Le chiffre d'affaires et la marge sur les contrats de construction et sur certaines prestations de services sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement, conformément aux prescriptions de la norme IAS 11 pour ce qui concerne les contrats de construction, et de la norme IAS 18 pour ce qui concerne les prestations de services.

En application de cette méthode, le chiffre d'affaires et le résultat des contrats sont reconnus au fur et à mesure de l'avancement. Le Groupe applique la méthode de l'avancement par les coûts selon laquelle le pourcentage d'avancement est le rapport entre les coûts encourus (coûts des travaux ou services réalisés et validés à la clôture des comptes) et les coûts totaux prévisionnels du contrat, dans la limite de l'avancement physique ou technique à la date de clôture.

Les produits financiers résultant des conditions financières contractuelles se traduisant par des excédents significatifs de trésorerie pendant tout ou partie de la durée du contrat sont inclus dans les produits du contrat et comptabilisés en chiffre d'affaires au prorata de l'avancement.

New AREVA avait retenu l'option, auparavant autorisée par la norme IAS 11, de ne pas inclure les charges financières dans les coûts du contrat lorsque celui-ci génère un déficit de trésorerie. Cette option n'est plus applicable aux contrats pour lesquels des coûts ont commencé à être encourus à partir du 1er janvier 2009 : les charges financières générées par ces contrats sont prises en compte dans le calcul du résultat prévisionnel à terminaison.

Lorsque le résultat estimé à terminaison est négatif, la perte à terminaison est constatée immédiatement en résultat sous déduction de la perte déjà comptabilisée à l'avancement, et fait l'objet d'une provision.

1.3.4. Évaluation des actifs corporels et incorporels

1.3.4.1. Évaluation initiale

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées selon la méthode du coût amorti.

1.3.4.2. Incorporation des coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunts ne sont pas incorporés dans la valorisation des actifs corporels et incorporels :

- mis en service avant le 1er janvier 2009 ;
- ou mis en service postérieurement à cette date mais pour lesquels des dépenses avaient été engagées et comptabilisées en immobilisations en cours au 31 décembre 2008.

Conformément aux prescriptions de la norme IAS 23 révisée applicable à partir du 1er janvier 2009, les coûts d'emprunt relatifs aux investissements en actifs corporels et incorporels, se rapportant à des projets engagés postérieurement à cette date et dont la durée de construction ou de préparation est supérieure à un an, sont inclus dans le coût de revient de ces actifs.

1.3.4.3. Actifs incorporels

Dépenses de Recherche et Développement

Les dépenses de recherche engagées par New AREVA pour son propre compte sont comptabilisées en charges au fur et à mesure qu'elles sont encourues.

Les dépenses de Recherche et Développement financées par des clients dans le cadre de contrats sont incluses dans le coût de revient de ces contrats et sont comptabilisées dans la rubrique « coût des produits et services vendus », lorsque le chiffre d'affaires de ces contrats est reconnu dans le compte de résultat.

Les dépenses relatives à un projet de développement sont comptabilisées en tant qu'actifs incorporels si ce projet répond aux six critères de la norme IAS 38.

Les coûts de développement capitalisés sont ensuite amortis sur la durée d'utilité probable de l'immobilisation incorporelle à partir de sa mise en service. Ils font l'objet d'un amortissement minimum linéaire.

Études et travaux d'exploration minière

Les études et travaux d'exploration minière sont évalués selon les règles suivantes :

- les dépenses d'exploration ayant pour but de mettre en évidence de nouvelles ressources minérales et les dépenses liées aux études et travaux d'évaluation des gisements mis en évidence sont engagées avant que la rentabilité du projet soit déterminée ; elles sont inscrites en charges de l'exercice dans le compte « Frais de Recherche et Développement » ;
- les frais de recherche minière se rapportant à un projet qui, à la date de clôture des comptes, a de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale sont immobilisés. Ils sont valorisés en incorporant des coûts indirects à l'exclusion des charges administratives. Les frais de recherche minière immobilisés sont amortis au prorata du tonnage extrait des réserves qu'ils ont permis d'identifier.

Autres actifs incorporels

Un actif incorporel est comptabilisé s'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable, sur la base d'hypothèses raisonnables et documentées.

Les actifs incorporels sont évalués à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les goodwill et les marques générés en interne ne sont pas immobilisés.

Les actifs incorporels sont amortis suivant le mode estimé le plus représentatif de leur utilisation (amortissement linéaire ou en fonction des unités de production), à partir de la date de leur mise en service et sur la plus courte de leur durée d'utilisation probable ou, le cas échéant, de la durée de leur protection juridique.

Les actifs incorporels dont la durée d'utilisation n'est pas définie, tels que les marques, ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de perte de valeur.

1.3.4.4. Actifs corporels

Les actifs corporels sont évalués à leur coût de revient (coût d'acquisition ou de production) incluant les dépenses de mise en service, minoré du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le coût de revient des installations nucléaires inclut la quote-part des provisions pour opérations de fin de cycle à la charge du Groupe, évaluée à la date de leur mise en service, intitulée « Actif de démantèlement – part propre » (cf. note 1.3.11). Conformément à l'interprétation IFRIC 1, les variations des provisions pour opérations de fin de cycle provenant de changements d'estimations ou d'hypothèses de calcul et se rapportant à des installations nucléaires en exploitation ont pour contrepartie une variation de même montant des actifs auxquels ces provisions se rapportent.

Les actifs corporels sont amortis selon le mode estimé le plus représentatif de la dépréciation économique des biens (amortissement linéaire ou en fonction des unités de production) ; chaque composant est amorti sur la durée d'utilisation qui lui est propre.

Les terrains miniers sont amortis sur la durée d'exploitation du gisement, les agencements et aménagements des terrains sur 10 ans, les constructions entre 10 et 45 ans, les installations techniques, matériels et outillages industriels autres que les installations nucléaires sur 5 à 10 ans, les installations générales et agencements divers sur 10 à 20 ans, les matériels de transport, matériels de bureau, matériels informatiques et mobiliers sur 3 à 10 ans.

Les installations nucléaires sont amorties de façon linéaire sur leur durée d'utilisation, mesurée en prenant en compte la durée des portefeuilles de contrats, existants ou raisonnablement estimés, exécutés dans ces installations.

Ces durées sont révisées en cas d'évolution significative de l'horizon du carnet de commandes du Groupe.

Les variations de la valeur d'actif de ces installations comptabilisées en contrepartie des variations de valeur des provisions pour opérations de fin de cycle correspondantes, comme expliqué plus haut, sont amorties de façon prospective sur leur durée d'utilisation résiduelle.

Les actifs financés par des contrats de location financement qui, en substance, transfèrent la majeure partie des risques et avantages liés à la propriété de l'actif à New AREVA, sont comptabilisés au bilan en tant qu'actifs corporels et sont amortis selon des modalités identiques à celles décrites ci-dessus. Les immobilisations financées par les clients sont amorties sur la même durée que les contrats qui les financent.

1.3.4.5. Pertes de valeur des actifs corporels et incorporels et des goodwill

Des tests de perte de valeur sont effectués systématiquement au moins une fois par an pour le goodwill et les actifs incorporels à durée de vie indéterminée. Ces tests sont effectués au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles ces goodwill et actifs incorporels appartiennent. En outre, des tests sont réalisés sur des actifs corporels et incorporels à durée de vie déterminée lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur.

Le Groupe réalise les tests de dépréciation de ses actifs sur la base de sa meilleure estimation de leur valeur recouvrable, qui correspond à la plus élevée de leur valeur nette de réalisation ou de leur valeur d'utilité estimée sur la base des flux de trésorerie prévisionnels tels qu'ils résultent du plan stratégique, des plans miniers et des hypothèses qu'ils comprennent.

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable des actifs qui lui sont rattachés. La valeur recouvrable est la plus élevée :

- de sa juste valeur diminuée des frais de cession, ce qui correspond à sa valeur nette de réalisation, évaluée sur la base de données observables lorsqu'il en existe (transactions récentes, offres reçues de repreneurs potentiels, multiples de valeurs boursières d'entreprises comparables, multiple des ressources d'uranium en terre obtenu en rapportant les valeurs boursières des comparables avec les réserves et ressources déclarés sur les gisements) ou d'analyses effectuées par des experts internes ou externes au Groupe,
- et de sa valeur d'utilité, égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels qu'elle génère, augmentée de sa « valeur terminale » correspondant à la valeur actualisée à l'infini des flux de trésorerie de l'année « normative » estimée à l'issue de la période couverte par les flux prévisionnels. Cependant, certaines UGT ont une durée de vie définie (par les ressources en minerai dans les Mines, ou par la durée des autorisations d'exploitation dans les activités nucléaires) ; les flux de trésorerie pris en compte pour évaluer leur valeur d'utilité ne sont pas actualisés à l'infini, mais dans la limite de leur durée attendue d'exploitation.

1.3.5. Stocks et en-cours

Les charges financières et les frais de Recherche et Développement à la charge de New AREVA ne sont pas pris en compte dans la valorisation des stocks et des en-cours. Par contre, le coût des programmes de Recherche et Développement financés par des clients participe à la valorisation des stocks et des en-cours, de même que l'amortissement des dépenses de développement immobilisées.

Les coûts encourus en vue d'obtenir un contrat avec un client (« coûts d'offre ») sont comptabilisés en en-cours lorsqu'il existe une probabilité élevée à la date d'arrêté des comptes que le contrat sera signé ; dans le cas inverse, les coûts d'offre sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique « Charges commerciales et de marketing » et « Charges administratives ».

1.3.6. Créances clients

Les créances clients, dont l'échéance est généralement inférieure à un an, sont comptabilisées suivant la méthode du « coût amorti ».

Une dépréciation est constatée lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement, de façon à les ramener à leur valeur probable de réalisation.

1.3.7. Actifs financiers

Les actifs financiers se composent :

- des actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle,
- des autres titres disponibles à la vente,
- des prêts, avances et dépôts,
- des titres détenus à des fins de transaction,
- d'options d'achats et de ventes de titres,
- d'instruments dérivés de couverture (cf. note 1.3.15)
- de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Ils sont valorisés conformément à la norme IAS 39.

Les achats et ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés en date de transaction.

1.3.7.1. Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle

Cette rubrique regroupe l'ensemble des placements que New AREVA a décidé de dédier au financement de ses opérations futures de fin de cycle des activités nucléaires : démantèlement des installations, reprise et conditionnement des déchets. Elle comprend des lignes d'actions et d'obligations cotées détenues de façon directe, des fonds communs de placement (FCP) dédiés actions, des FCP dédiés obligataires et monétaires, et des liquidités. Elle inclut également des créances résultant d'accords passés avec des tiers pour la prise en charge d'une quote-part du financement des opérations de fin de cycle ; ces créances sont comptabilisées selon la méthode décrite en note 1.3.6.

- Les actions cotées sont classées dans la catégorie des « Titres disponibles à la vente » définie par la norme IAS 39 ; elles sont évaluées à leur juste valeur correspondant au dernier cours de Bourse à la clôture de l'exercice ; les variations de valeur sont enregistrées en « Autres éléments du résultat global » et présentées au bilan pour leur montant net d'impôt dans la rubrique de capitaux propres « Gains et pertes latents différés sur instruments financiers », à l'exception des dépréciations durables qui sont enregistrées dans le résultat financier de l'exercice.
- New AREVA ne consolide pas ligne à ligne les actifs de ses FCP dédiés dans la mesure où la société ne les contrôle pas suivant les critères de la norme IFRS 10 :
 - New AREVA n'intervient pas dans la gestion des FCP dédiés qui est effectuée par des sociétés de gestion de premier plan indépendantes du Groupe. La gestion de ces fonds s'apprécie par référence à l'indice des grandes valeurs européennes MSCI dans le cadre d'une limite stricte de risque ; elle est en outre encadrée par les règles d'investissement et de division des risques fixées par la réglementation sur les OPCVM, ces fonds étant agréés par l'Autorité des marchés financiers ;
 - New AREVA ne contrôle pas les sociétés de gestion des FCP ;
 - New AREVA ne détient pas de droit de vote dans les FCP ;
 - Les FCP ne réalisent pas d'opérations directes ou indirectes sur les instruments financiers émis par New AREVA ;
 - Les FCP réalisent exclusivement des placements financiers qui n'ont pas un caractère stratégique pour New AREVA ;
 - New AREVA ne tire aucun avantage et ne supporte aucun risque, autres que ceux normalement associés aux placements dans les FCP et ceci proportionnellement à sa participation ;
 - Les conventions de gestion restreignent la possibilité de résiliation par New AREVA à des cas spécifiques (faute, fraude, ...). New AREVA n'a donc pas la possibilité de changer la société de gestion du fonds à tout moment.

En conséquence, les FCP dédiés sont inscrits au bilan sur une seule ligne, pour une valeur correspondant à la quote-part de New AREVA dans leur valeur liquidative à la date de clôture de l'exercice.

Compte tenu de l'objectif de détention à long terme des FCP dédiés au financement des opérations de fin de cycle, ils sont classés dans la catégorie des « titres disponibles à la vente » ; de ce fait, le traitement comptable des variations de valeur ainsi que les modalités d'évaluation et de comptabilisation des dépréciations sont identiques à ceux applicables aux lignes d'actions cotées détenues de façon directe.

- Par exception aux règles décrites ci-dessus, des lignes d'obligations détenues de façon directe ainsi que certains FCP dédiés composés exclusivement d'obligations détenues jusqu'à leur échéance sont classés dans la catégorie « titres détenus jusqu'à l'échéance » ; ils sont évalués suivant la méthode du coût amorti.

1.3.7.2. Autres titres disponibles à la vente

Cette rubrique regroupe les autres actions détenues par New AREVA dans des sociétés cotées, à l'exception de celles qui sont détenues dans des coentreprises et des entreprises associées consolidées par mise en équivalence, et de celles qui sont détenues à des fins de transaction.

Elles sont évaluées de façon identique aux actions affectées au portefeuille dédié :

- juste valeur égale au dernier cours de Bourse de l'exercice ;
- variations de valeur enregistrées en « Autres éléments du résultat global », à l'exception des dépréciations durables qui sont comptabilisées en résultat financier.

Ce poste inclut également les titres de participation représentant les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés non consolidées, soit parce que New AREVA n'y exerce pas le contrôle et n'y détient pas une influence notable, soit en raison de leur caractère peu significatif. Ces titres sont valorisés à leur coût d'acquisition lorsqu'il est impossible d'évaluer leur juste valeur de manière fiable : c'est notamment le cas pour les titres de participation non cotés.

1.3.7.3. Dépréciations durables des actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle et des autres titres disponibles à la vente

Une dépréciation durable est comptabilisée en cas de baisse significative ou prolongée des cours ou de la valeur liquidative d'une ligne de titres en deçà de sa valeur initiale. Cette dépréciation est alors calculée par différence entre le cours de Bourse ou la valeur liquidative des titres concernés à la date de clôture de l'exercice et leur valeur initiale correspondant à leur coût historique d'acquisition.

New AREVA détermine le caractère significatif ou prolongé d'une baisse des cours ou de la valeur liquidative d'une ligne de titres en utilisant des critères d'appréciation différenciés en fonction :

- d'une part, des supports d'investissements utilisés présentant des niveaux de volatilité et de risques très différents : FCP monétaires, obligataires ou actions ; obligations ou actions détenues en direct ;
- d'autre part, de son affectation ou non à la couverture des opérations de fin de cycle : les actifs utilisés pour la couverture des opérations de fin de cycle sont détenus dans un cadre légal impliquant leur conservation pendant une très longue durée, l'horizon des dépenses couvertes étant supérieur à 2050.

New AREVA a ainsi fixé des seuils au-delà desquels il considère qu'une baisse des cours ou de la valeur liquidative d'une ligne de titres présente un caractère significatif ou prolongé nécessitant la comptabilisation d'une dépréciation durable. Le caractère significatif d'une baisse est mesuré en comparant le cours de bourse ou la valeur liquidative de la ligne de titres à son coût historique d'acquisition. Le caractère prolongé d'une baisse est mesuré en observant la durée pendant laquelle le cours de bourse ou la valeur liquidative de la ligne de titres est demeuré inférieur à son coût historique d'acquisition de façon continue.

La baisse est systématiquement considérée comme significative ou durable lorsque les seuils suivants, qui constituent des indicateurs objectifs de dépréciation, sont dépassés :

	Critère significatif	Critère prolongé
Titres dédiés aux opérations de fin de cycle		
• FCP monétaires	5 %	1 an
• FCP obligataires et obligations détenues en direct	25 %	2 ans
• FCP actions	50 %	3 ans
• Actions détenues en direct	50 %	3 ans
Autres titres disponibles à la vente		
• Actions détenues en direct	50 %	2 ans

Les lignes de titres ayant subi une baisse inférieure à ces seuils ne font pas l'objet d'une dépréciation durable, sauf dans le cas où d'autres informations disponibles concernant l'émetteur des titres indiquent qu'il est probable que cette baisse soit irréversible ; New AREVA exerce alors son jugement pour déterminer si une dépréciation durable doit être comptabilisée.

Ces seuils sont susceptibles d'être ré-estimés dans le temps en fonction de l'évolution de l'environnement économique et financier.

Les dépréciations durables des titres disponibles à la vente ont un caractère irréversible : elles sont reprises en résultat uniquement lors de la cession des titres. Une augmentation des cours ou de la valeur liquidative postérieure à la constatation d'une dépréciation est comptabilisée comme une variation de juste valeur en « Autres éléments du résultat global ». Toute perte de valeur supplémentaire affectant une ligne de titres ayant précédemment fait l'objet d'une dépréciation est enregistrée comme une dépréciation complémentaire dans le résultat financier de l'exercice.

1.3.7.4. Prêts, avances et dépôts

Ce poste comprend principalement des créances rattachées à des participations non consolidées, des avances sur acquisitions de titres de participation et des dépôts et cautionnements.

Ils sont évalués suivant la méthode du coût amorti, et dépréciés lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur au bilan.

1.3.7.5. Titres détenus à des fins de transaction

Cette rubrique inclut des placements en actions, obligations et OPVCM détenus dans le but de dégager des profits en fonction des opportunités de marché.

Ils sont évalués à leur juste valeur sur la base de leur cotation ou de leur valeur liquidative à la date de clôture ; les variations de valeur sont enregistrées au compte de résultat financier de l'exercice.

1.3.7.6. Options de vente ou d'achat de titres

Les options d'achat et de vente de titres cotés sont évaluées à leur juste valeur à la date de clôture, déterminée en utilisant la méthode « Black and Scholes » ; les variations de valeur sont enregistrées au compte de résultat financier de l'exercice.

La valeur d'une option se décompose en une valeur intrinsèque et une valeur temps. La valeur intrinsèque correspond à l'écart entre le prix d'exercice de l'option et le cours de Bourse de l'action sous-jacente ; la valeur temps est fonction de la volatilité du titre et de la date à laquelle l'option pourra être exercée.

1.3.7.7. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les disponibilités bancaires et les comptes courants financiers avec des sociétés non consolidées.

Les équivalents de trésorerie se composent des placements sans risque dont l'échéance est inférieure ou égale à trois mois à l'origine ou qui peuvent être convertis en liquidités de façon quasi immédiate. Ils incluent notamment des titres de créances négociables et des titres d'OPCVM monétaires en euros ; ces placements sont évalués suivant la méthode du coût amorti.

1.3.8. Actions d'autocontrôle

Les actions d'autocontrôle ne sont pas portées à l'actif du bilan, mais comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés à leur coût d'acquisition.

1.3.9. Avantages du personnel

Les engagements en matières de retraite, préretraite, indemnités de départs, couverture sociale, médailles du travail, prévoyance et autres engagements assimilés, tant pour le personnel actif que pour le personnel retraité, sont comptabilisés en application des dispositions de la norme IAS 19 révisée.

Les prestations servies dans les avantages postérieurs à l'emploi sont distinguées selon que le niveau des prestations dépende (i) des cotisations faites par le salarié (régimes à « cotisations définies ») ou (ii) d'un niveau d'engagement défini par l'entreprise (régimes à « prestations définies »).

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées : selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime. Si les services rendus au cours d'exercices ultérieurs aboutissent à un niveau de droits à prestations supérieur de façon significative à celui des exercices antérieurs, l'entreprise doit affecter les droits à prestations sur une base linéaire.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de probabilité de versement. Ces paiements futurs sont ramenés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation déterminé en fonction des taux des emprunts

obligataires, de durée équivalente à celle des passifs sociaux de la société, émis par les entreprises de première catégorie.

Les écarts actuariels (variation de l'engagement et des actifs financiers due aux changements d'hypothèses et écarts d'expérience) se rapportant aux avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global » et présentés au bilan pour leur montant net d'impôt dans la rubrique de capitaux propres « Primes et réserves consolidées » ; ils ne sont pas recyclables au compte de résultat.

En revanche, les écarts actuariels se rapportant aux avantages du personnel en cours d'emploi (par exemple, les médailles du travail) sont comptabilisés au compte de résultat.

Les effets des modifications de régimes (gains et pertes) sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique « Autres charges et produits opérationnels ».

Les coûts relatifs aux avantages du personnel (retraites et autres avantages similaires) sont scindés en deux catégories :

- la charge de désactualisation de la provision, nette du rendement attendu des actifs de couverture, est portée en résultat financier ; le rendement attendu des actifs est évalué en utilisant un taux d'intérêt identique au taux d'actualisation de la provision ;
- la charge correspondant au coût des services rendus est répartie entre les différents postes de charges opérationnelles par destination : coûts des produits et services vendus, Recherche et Développement, charges commerciales et marketing, charges administratives.

Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer ces engagements au 31 août 2017 s'établit à 1,50 % pour la zone Euro, identique au 31 décembre 2016. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les engagements aux USA au 31 août 2017 s'établit à 3,25% pour la zone US (contre 4,0% au 31 décembre 2016).

Ces taux sont fixés en considération de plusieurs indicateurs pertinents, dont le principal est la courbe de l'actuaire coordinateur global IAS19 du groupe, complétée par un panier d'obligations d'émetteurs corporate de haute qualité de la zone Euro, de durations comparables.

1.3.10. Provisions

Conformément à la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers à la date de clôture, cette obligation pouvant être légale, contractuelle ou implicite, et devant faire l'objet d'une sortie probable de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue après la date de clôture. Cette sortie de ressources doit pouvoir être estimée avec une fiabilité suffisante pour pouvoir constituer une provision.

Les provisions pour lesquelles la sortie de ressources doit avoir lieu dans un délai supérieur à deux ans sont actualisées si l'effet de l'actualisation est significatif.

Les provisions pour travaux restant à effectuer couvrent un ensemble de prestations futures à réaliser dans le cadre de contrats pour lesquelles les obligations vis-à-vis des clients ont été soldées et le chiffre d'affaires reconnu.

1.3.11. Provisions pour opérations de fin de cycle

Principes d'évaluation des coûts de démantèlement et de reprise et conditionnement des déchets

L'évaluation du coût de démantèlement des installations repose sur des méthodologies permettant de disposer de la meilleure estimation des coûts et délais des études et opérations pour les installations en cours d'exploitation et pour les installations à l'arrêt.

Les provisions couvrent :

- les coûts de certains déchets issus d'anciens contrats de traitement de combustibles usés qui n'ont pu être traités en ligne,
- les coûts pour mener le site de l'installation au niveau du déclassement. L'état final des installations à démanteler (bâtiments et sols) est une hypothèse structurante de référence pour élaborer le scénario de démantèlement,
- les coûts de transport et le stockage des déchets radioactifs à l'ANDRA.

Les provisions pour opérations de fin cycle sont comptabilisées au compte de résultat opérationnel.

Ces coûts sont portés aux conditions économiques de l'exercice, pour tenir compte de l'inflation de l'année. Ils sont ensuite répartis selon l'échéancier prévisionnel de décaissements et prennent en compte le taux d'inflation prévisionnel et le taux d'actualisation. Ils sont ainsi provisionnés en valeur actualisée.

Par ailleurs, le financement attendu de tiers relatif à la quote-part des provisions pour opérations de fin de cycle est enregistré dans un compte d'actifs non courants intitulé : « Actifs de fin de cycle – part des tiers » qui est actualisé de manière symétrique aux provisions correspondantes.

La quote-part des provisions pour opérations de fin de cycle à la charge du Groupe, évaluée à la date de mise en service des installations nucléaires correspondantes, fait partie intégrante du coût de revient de ces installations comptabilisé en actifs corporels (cf. note 1.3.3.4), sous l'intitulé « Actif de démantèlement – part propre ».

Traitement de l'amortissement

L'actif de démantèlement - part propre est amorti sur la même durée que les installations concernées.

La charge d'amortissement correspondante n'est pas considérée comme faisant partie des coûts des contrats (et ne participe pas à leur avancement), ni au coût de revient des stocks. Elle est cependant intégrée dans la rubrique du compte de résultat intitulée « coût des produits et services vendus » et ainsi déduite de la marge brute.

Traitement des charges et produits de désactualisation

La provision est désactualisée à la fin de chaque exercice : la désactualisation représente l'augmentation de la provision due au passage du temps. Cette augmentation a pour contrepartie un compte de charge financière.

De façon symétrique, la quote-part des tiers n'est pas amortie mais fait également l'objet d'une désactualisation. L'augmentation de la quote-part des tiers qui en résulte est enregistrée dans un compte de produit financier. Cette part financée par les tiers est réduite des travaux effectués pour leur compte, avec simultanément la constatation d'une créance sur ces mêmes tiers.

Taux d'inflation et d'actualisation pris en compte pour l'actualisation des opérations de fin de cycle

Les taux d'inflation et d'actualisation pris en compte pour l'actualisation des opérations de fin de cycle sont appréciés à partir des principes suivants.

Le taux d'inflation est fixé en cohérence avec les anticipations d'inflation à long terme dans la zone Euro et en tenant compte de l'objectif de la Banque Centrale Européenne.

Le taux d'actualisation est fixé :

- en application de la norme IAS 37, soit sur la base des conditions de marché à la date de clôture ainsi que des caractéristiques propres au passif ;

- et de manière à respecter le plafonnement réglementaire défini par le décret du 23 février 2007 et l'arrêté du 23 mars 2015 modifiant l'arrêté du 21 mars 2007.

Le taux résulte ainsi de la mise en œuvre de la démarche suivante :

- une estimation est réalisée par référence à la moyenne mobile sur 10 ans des rendements des OAT françaises de maturité 30 ans, à laquelle est ajouté un spread d'obligations d'entreprises de première catégorie ; ce en référence au taux plafond réglementaire ;
- une courbe des taux est construite, sur la base de la courbe des taux d'état français (taux OAT) à la clôture, prolongée pour les maturités non liquides à l'aide d'un taux d'équilibre long terme, à laquelle est ajoutée un spread d'obligations d'entreprises de première catégorie ainsi qu'une prime d'illiquidité. Sur la base des flux de décaissements attendus, un taux unique équivalent est déduit de la courbe des taux ainsi construite.

La révision du taux d'actualisation est ainsi fonction des évolutions structurelles de l'économie conduisant à des changements durables à moyen et long termes, ainsi que d'éventuels effets de plafonnements réglementaires.

Traitement des changements d'hypothèses

Les changements d'hypothèses concernent les changements de devis, de taux d'actualisation et d'échéanciers.

Conformément aux normes IFRS, le Groupe applique la méthode prospective :

- si l'installation est en exploitation, les actifs de démantèlement part propre et part des tiers sont corrigés du même montant que la provision ; l'actif de démantèlement part propre est amorti sur la durée résiduelle des installations ;
- si l'installation n'est plus en exploitation, l'impact est pris en résultat sur l'année du changement. L'impact des changements de devis est porté au résultat opérationnel ; l'impact des changements de taux d'actualisation et des changements d'échéancier est porté au résultat financier.

Il n'existe pas d'actif part propre en contrepartie des provisions pour reprises et conditionnements des déchets (RCD) financées par le Groupe. En conséquence, les changements d'hypothèses concernant la part financée par le Groupe de ces provisions sont comptabilisés immédiatement au compte de résultat : l'impact des changements de devis est porté au résultat opérationnel ; l'impact des changements de taux d'actualisation et des changements d'échéancier est porté au résultat financier.

1.3.12. Dettes financières

Les dettes financières comprennent :

- les dettes portant intérêt (dont les emprunts obligataires) ;
- les dettes liées à des locations financières ;
- les options de vente détenues par les actionnaires minoritaires de filiales du Groupe.

1.3.12.1. Autres dettes portant intérêt

Cette rubrique inclut :

- les avances rémunérées reçues des clients : les avances reçues des clients sont classées en dettes financières lorsqu'elles portent intérêt, et en dettes opérationnelles dans le cas inverse (cf. note 1.3.13) ;
- les emprunts auprès des établissements de crédit ;
- les emprunts obligataires émis par New AREVA ;
- les découverts bancaires courants.

Les dettes portant intérêt sont évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts obligataires faisant l'objet d'une couverture de taux (swap taux fixe/taux variable) qualifiée de couverture de juste valeur sont réévalués de façon symétrique à l'instrument dérivé de couverture.

1.3.12.2. Les dettes liées à des locations financières

Conformément à la norme IAS 17, les contrats de location sont qualifiés de locations financières lorsque, en substance, ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Une location financière donne lieu à la comptabilisation initiale d'une immobilisation et d'une dette financière de même montant, égale à la juste valeur du bien concerné à la date de mise en place du contrat ou à la valeur actualisée des paiements futurs minimaux dus au titre du contrat lorsqu'elle est inférieure.

Ultérieurement, les loyers sont traités comme des remboursements de la dette, et décomposés en amortissement du principal de la dette, et charges financières, sur la base du taux d'intérêt stipulé au contrat ou du taux d'actualisation utilisé pour l'évaluation de la dette.

1.3.13. Avances et acomptes reçus

Les avances et acomptes reçus des clients sont classés en trois catégories :

- les avances portant intérêt, qui sont présentés en dettes financières (cf. note 1.3.12.2) ;
- les avances et acomptes finançant les immobilisations : cette rubrique enregistre les montants reçus de clients et concourant au financement d'investissements affectés à l'exécution de contrats de longue durée auxquels ils ont souscrit ;
- les avances et acomptes reçus sur commandes : cette rubrique enregistre les avances et acomptes reçus de clients et n'entrant pas dans les deux catégories précédentes ; leur remboursement est effectué par imputation sur le chiffre d'affaires dégagé au titre des contrats considérés.

1.3.14. Conversion des opérations en monnaies étrangères

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont initialement converties par la filiale concernée dans sa monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires en monnaies étrangères sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable ; les résultats de change en découlant sont comptabilisés :

- en résultat opérationnel lorsqu'ils concernent des comptes correspondant à des transactions commerciales (créances clients, dettes fournisseurs) ;
- en résultat financier lorsqu'ils concernent des prêts ou des emprunts.

1.3.15. Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

1.3.15.1. Risques couverts et instruments financiers

New AREVA utilise des instruments dérivés pour couvrir ses risques de change et de taux d'intérêt. Les instruments dérivés utilisés consistent essentiellement en des contrats de change à terme, des swaps de devises et de taux, des swaps d'inflation et des options de change.

Les risques couverts concernent des créances, des dettes et des engagements fermes ou prévisionnels en monnaies étrangères.

1.3.15.2. Comptabilisation des instruments dérivés

Conformément à la norme IAS 39, les instruments dérivés sont mesurés à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, et réévalués lors de chaque clôture comptable jusqu'à leur dénouement.

Le mode de comptabilisation des instruments dérivés varie selon qu'ils sont désignés comme éléments de couverture de juste valeur, de couverture de flux de trésorerie, de couverture d'investissements nets à l'étranger, ou qu'ils ne sont pas qualifiés d'éléments de couverture.

Couverture de juste valeur

Cette désignation concerne les couvertures d'engagements fermes en monnaies étrangères : achats, ventes, créances et dettes. L'élément couvert et l'instrument dérivé sont réévalués de façon symétrique, et leurs variations de valeur sont enregistrées simultanément en compte de résultat.

Couverture de flux de trésorerie

Cette désignation concerne les couvertures de flux de trésorerie futurs probables : achats et ventes prévisionnels en monnaies étrangères.

Les éléments couverts de nature hautement probable ne sont pas valorisés au bilan. Seuls les instruments dérivés de couverture sont réévalués lors de chaque clôture comptable ; en contrepartie, la part efficace des variations de valeur est comptabilisée en « Autres éléments du résultat global » et présentée au bilan pour son montant net d'impôt dans la rubrique de capitaux propres « Gains et pertes latents différés sur instruments financiers » ; seule la part inefficace de la couverture affecte le compte de résultat.

Les montants comptabilisés en « Gains et pertes latents différés sur instruments financiers » sont rapportés au compte de résultat lorsque l'élément couvert affecte celui-ci, c'est-à-dire lors de la comptabilisation des transactions faisant l'objet de la couverture.

Couverture d'investissements nets à l'étranger

Cette désignation concerne les emprunts contractés dans une monnaie étrangère, ainsi que les emprunts contractés en euros et faisant l'objet d'un swap de change dans une monnaie étrangère, afin de financer l'acquisition d'une filiale ayant la même monnaie fonctionnelle. Les écarts de change relatifs à ces emprunts sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global » et présentés au bilan pour leur montant net d'impôt dans la rubrique de capitaux propres « Réserves de conversion » ; seule la part inefficace de la couverture affecte le compte de résultat.

Les montants comptabilisés en réserves de conversion sont rapportés au compte de résultat lors de la cession de la filiale concernée.

Instruments dérivés non qualifiés de couverture

Lorsque les instruments dérivés ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture, les variations de juste valeur sont portées immédiatement en compte de résultat.

1.3.15.3. Présentation des instruments dérivés comptabilisés au bilan et au compte de résultat

Présentation au bilan

Les instruments dérivés utilisés pour couvrir des risques liés à des transactions commerciales sont présentés au bilan en créances et dettes opérationnelles ; les instruments dérivés utilisés pour couvrir des risques liés à des prêts, des emprunts et des comptes courants sont présentés en actifs financiers ou en dettes financières.

Présentation au compte de résultat

La réévaluation des instruments dérivés et des éléments couverts relatifs à des transactions commerciales affectant le compte de résultat est comptabilisée en « Autres charges et produits opérationnels », à l'exception de la part correspondant au report/déport, qui est comptabilisée en résultat financier.

La réévaluation des instruments financiers de couverture et des éléments couverts relatifs à des prêts et emprunts en monnaies étrangères affectant le compte de résultat est comptabilisée en résultat financier.

1.3.16. Impôts sur les résultats

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont déterminés sur l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs comptables et les bases fiscales des éléments d'actif et de passif, auxquelles est appliqué le taux d'impôt attendu sur la période de renversement de ces différences temporelles, par exemple 34,43% au titre de 2017 mais 28,92% à compter de 2020 au plus tard pour l'ensemble des sociétés françaises. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les différences temporelles imposables entraînent la comptabilisation d'impôts différés passifs.

Les différences temporelles déductibles, les déficits reportables et les crédits d'impôts non utilisés entraînent la comptabilisation d'impôts différés actifs à hauteur des montants dont la récupération future est probable. Les actifs d'impôt différé font l'objet d'une analyse de recouvrabilité au cas par cas en tenant compte des prévisions de résultat du plan d'actions stratégique du Groupe.

Les impôts différés actifs et passifs sont présentés de manière compensée au sein d'une même entité fiscale lorsque celle-ci a le droit de compenser ses créances et ses dettes d'impôt exigible.

Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables provenant des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf si le Groupe est en mesure de contrôler l'échéance de renversement des différences temporelles et qu'il est probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. Les impôts sont revus à chaque clôture pour tenir compte notamment des incidences des changements de législations fiscales et des perspectives de recouvrabilité.

Les impôts différés sont pour l'essentiel comptabilisés au compte de résultat, à l'exception de ceux qui se rapportent aux « Autres éléments du résultat global » qui sont également enregistrés en « Autres éléments du résultat global ».

New AREVA a opté pour la comptabilisation de la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) à laquelle ses filiales françaises sont soumises au taux de 1,6 % (taxe pour frais de CCI incluse), depuis l'année 2010 comme un impôt sur le résultat. New AREVA considère en effet que l'assiette de la CVAE dont elle est redevable constitue un montant net plutôt qu'un montant brut, dans la mesure où la valeur ajoutée de ses plus importantes filiales françaises représente un pourcentage relativement faible de leur chiffre d'affaires, ce qui fait entrer cette taxe dans le champ d'application de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ».

En application de la norme IAS 12, l'option retenue entraîne la comptabilisation d'impôts différés au taux de 1,6 % sur les différences temporelles correspondantes.

IMPOTS DIFFERES ACTIFS

La partie recouvrable des actifs d'impôt différés du Groupe correspond à celle pour laquelle la probabilité de recouvrement est supérieure à 50%. En pratique, pour établir cette probabilité, le groupe procède à une analyse en trois étapes : (a) démonstration du caractère non récurrent des déficits, (b) analyse des perspectives de résultats futurs et (c) analyse des opportunités liées à la gestion fiscale.

S'agissant des perspectives de résultats futurs, la probabilité de réalisation de bénéfices imposables futurs sur lesquels imputer les pertes reportables est appréciée au regard des prévisions issues du processus budgétaire validé par le management. Ces perspectives de résultat sont établies pour chaque entité et/ou périmètre intégré sur un horizon de 10 ans à partir du budget initial et des prévisions de résultat pour les 3 premières années, et, au-delà, en utilisant une année normative élaborée à partir de cette troisième année. L'horizon de 10 ans retenu est cohérent avec le volume du carnet de commande, la durée d'exploitation des actifs et l'existence de certains contrats cadres.

Note 2 – PERIMETRE

2.1. Sociétés consolidées (France / étranger)

(nombre de sociétés)	31 août 2017		31 décembre 2016	
Méthode de consolidation	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
Intégration globale	28	50	27	49
Mise en équivalence	2	6	1	6
Sous-Total	30	56	28	55
Total	86		83	

2.2. Opérations réalisées à fin août 2017

Cession de MAINCO

New AREVA a cédé sa filiale MAINCO, spécialisée dans les activités de logistique industrielle, à un groupe familial français en date du 30 juin 2017.

Acquisition d'AREVA Projets

New AREVA a acquis, en janvier 2017, la société AREVA Projets auprès d'AREVA NP SAS afin de réintégrer l'ingénierie du cycle dans le périmètre de New AREVA, tel que prévu dans le cadre de la restructuration du Groupe.

Création de la société AREVA Decommissioning & Services GmbH et acquisition de la société Dekontaminierung Sanierung Rekultivierung (DSR)

New AREVA a créé une société en Allemagne dénommée AREVA Decommissioning & Services GmbH (AREVA D&S GmbH) dans le cadre de la restructuration du Groupe AREVA, afin d'y loger l'activité de démantèlement et les services associés localisée précédemment au sein de AREVA GmbH. A cet effet, cette société a acquis auprès d'AREVA GmbH, l'activité de services de démantèlement des réacteurs et la société DSR Ingenieurgesellschaft mbH, une société d'ingénierie spécialisée dans la radioprotection et la sûreté des installations nucléaires en activité et en démantèlement.

Rachat de participations minoritaires dans EURODIF SA

Le 19 juillet 2017, AREVA NC SA a acquis 11,1% de la participation d'ENUSA dans Eurodif SA, portant sa participation directe dans la Société à un peu moins de 67%. Cette acquisition fait suite à celle opérée en décembre 2016 auprès de SYNATOM et s'inscrit dans la volonté d'AREVA NC SA d'acquérir l'ensemble des parts détenues par ses partenaires européens à la suite de l'arrêt d'exploitation de l'usine de diffusion gazeuse Georges Besse du site du Tricastin dans l'optique d'optimiser la gestion opérationnelle du site.

Création de SI-nerGIE

New AREVA et AREVA NP ont créé un GIE dénommé SI-nerGIE pour partager un système d'information commun et ainsi, éviter les coûts et les risques opérationnels relatifs au système d'information et liés à la restructuration du groupe AREVA.

2.3. Opérations réalisées en 2016

Cession de CANBERRA France et ses filiales

Le 1er juillet 2016, New AREVA a cédé la société française Canberra SAS, filiale d'AREVA NC spécialisée dans les instruments de détection et de mesure de radioactivité, au groupe industriel Mirion Technologies, Inc.

Rachat de participations dans la Société d'Enrichissement du Tricastin Holding

Fin 2016, New AREVA a racheté une partie des participations minoritaires de SET Holding, à hauteur de 7% du capital, auprès de certains actionnaires minoritaires.

Rachat de participations minoritaires dans EURODIF SA

Fin 2016, New AREVA a racheté une partie des participations dans le capital d'EURODIF à certains actionnaires minoritaires.

2.4. Sociétés consolidées et mises en équivalence

Unité (nom) ou entités de rattachement Raison sociale, forme	Pays	31 août 2017		31 décembre 2016	
		Méthode	% intérêt	Méthode	% intérêt
HOLDING & Corporate					
NEW AREVA HOLDING	France	IG	100	IG	100
AREVA NC SA	France	IG	100	IG	100
AREVA BS	France	IG	100	IG	100
BU Chimie et Enrichissement					
EURODIF SA (cf. Note 20)	France	IG	100	IG	100
EURODIF PRODUCTION (cf. Note 20)	France	IG	100	IG	100
SOCATRI (cf. Note 20)	France	IG	100	IG	100
SOFIDIF	France	IG	60	IG	60
SET HOLDING	France	IG	95	IG	95
SET	France	IG	95	IG	95
ETC	Grande-Bretagne	MEE	50	MEE	50
AREVA Nuclear Materials, LLC	Etats-Unis	IG	100	IG	100
Laboratoire d'étalons d'activité	France	IG	100		
BU Mines					
AREVA Resources Southern Africa	Iles Vierges	IG	100	IG	100
AREVA Resources Canada	Canada	IG	100	IG	100
KATCO	Kazakhstan	IG	51	IG	51
AREVA Mines	France	IG	100	IG	100
SOMAIR	Niger	IG	63,40	IG	63,40
CFMM	France	IG	100	IG	100
SMJ	France	IG	100	IG	100
CFM	France	IG	100	IG	100
UG USA Inc	Etats-Unis	IG	100	IG	100
Areva Holdings Australia Pty Ltd	Australie	IG	100	IG	100
Société d'exploitation d'IMOURAREN	Niger	IG	57,66	IG	57,66
AREVA EST CANADA LTEE	Canada	IG	100	IG	100
Urangesellschaft Canada Limited	Canada	IG	100	IG	100
URAMIN Centrafrique	Rép. Centre Afrique	IG	100	IG	100
URAMIN Namibia (Pty) Ltd	Namibie	IG	100	IG	100
URANOR Inc	Canada	IG	100	IG	100
AREVA Québec	Canada	IG	100	IG	100
AREVA NC EXPANSION	France	IG	86,51	IG	86,51
JORDAN AREVA RESSOURCES	Jordanie	IG	50	IG	50
Erongo Desalination Company (PTY) LTD	Namibie	IG	100	IG	100
AREVEXPLO RCA SA	Rép. Centre Afrique	IG	70	IG	70
AREVA GABON	Gabon	IG	100	IG	100
AREVA PROCESSING NAMIBIA	Namibie	IG	100	IG	100
AFMECO MINING & EXPLORATION PTY LTD	Australie	IG	100	IG	100
UG Asia Limited	Chine	IG	100	IG	100
COMINAK	Niger	MEE	34	MEE	34
COMUF	Gabon	IG	68,42	IG	68,42
Urangesellschaft - Frankfurt	Allemagne	IG	100	IG	100

AREVA MONGOL	Mongolie	IG	66	IG	66
COGEGOBI	Mongolie	IG	66	IG	66
AREVA Mines LLC	Mongolie	IG	43,56	IG	66
BU Logistique					
MAINCO	France			IG	100
LEMARECHAL	France	IG	100	IG	100
TN International	France	IG	100	IG	100
Columbiana High Tech	Etats-Unis	IG	100	IG	100
TN Americas LLC	Etats-Unis	IG	100	IG	100
BU Recyclage					
AREVA TEMIS	France	IG	100	IG	100
AREVA NC JAPAN Projects	Japon	IG	100	IG	100
ANADEC	Japon	MEE	50	MEE	50
AREVA RMC UK Ltd	Grande-Bretagne			IG	100
AREVA MACE ATKINS	Grande-Bretagne	MEE	33	MEE	33
AREVA Decommissioning & Services Gmbh	Allemagne	IG	100		
Dekontaminierung Sanierung Rekultivierung (DSR)	Allemagne	IG	100		
BU Démantèlement & Services					
STMI	France	IG	73,86	IG	73,86
POLINORDSUD	France	IG	73,86	IG	73,86
MSIS	France	IG	73,86	IG	73,86
AMALIS	France	IG	73,86	IG	73,86
CNS	France	IG	51	IG	51
TRIHOM	France	IG	48,75	IG	48,75
SICN	France	IG	100	IG	100
AREVA Projets					
AREVA Projets France	France	IG	100		
AREVA Projets - RMC UK	Grande-Bretagne	IG	100		
BU AREVA MED					
AREVA MED SAS	France	IG	100	IG	100
AREVA MED LLC	Etats-Unis	IG	100	IG	100
Central Autres					
AREVA Insurance and Reinsurance	France	IG	100	IG	100
PIC	Etats-Unis	IG	100	IG	100
AREVA Beijing Consulting CO Ltd	Chine	IG	100	IG	100
AREVA Beijing Technology	Chine			IG	100
AREVA JAPAN	Japon	IG	100	IG	100
AREVA KOREA	Rép. de Corée	IG	100	IG	100
AREVA FEDERAL SERVICES LLC	Etats-Unis	IG	100	IG	100
AREVA India Private Ltd	Inde	IG	100	IG	100
AREVA UK Ltd	Grande-Bretagne	IG	100	IG	100
SI-nerGIE	France	MEE	50		

(IG : intégration globale / MEE : mise en équivalence / JO : activité conjointe)

2.5. Sociétés non consolidées

La valeur nette des titres non consolidés détenus à moins de 50% et représentant 10 participations s'élève à 19 millions d'euros au bilan.

La valeur nette des titres non consolidés détenus à plus de 50% représentant 11 participations s'élève à 4 millions d'euros au bilan. La société juge qu'il n'y a pas de risque associé à ces participations et les considère comme non significatives.

Note 3 – VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>(en millions d'euros)</i>	31 août 2017 (8 mois)	31 décembre 2016 (12 mois)
Contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement	698	1 179
Autres ventes de biens et de services :		
- Ventes de biens	901	1 708
- Ventes de services	740	1 515
Total	2 339	4 401

Note 4 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES PAR NATURE

<i>(en millions d'euros)</i>	31 août 2017 (8 mois)	31 décembre 2016 (12 mois)
Charges de personnel (*)	(996)	(1 328)
Effectifs équivalents temps plein moyens	18 470	16 314
Charges de location simple	(17)	(21)

(*) Hors engagements de retraites

L'évolution des effectifs équivalents temps plein moyens est liée aux mouvements de périmètre (cf. note 2.2).

Note 5 – FRAIS COMMERCIAUX ET GENERAUX ET AUTRES CHARGES ET AUTRES PRODUITS OPERATIONNELS

Frais commerciaux et généraux

Les frais commerciaux et généraux représentent les coûts administratifs non affectés aux coûts des affaires. En 2016, les coûts externes corporate étaient pris en charge par AREVA SA en vertu des conventions existantes.

Autres charges opérationnelles

<i>(en millions d'euros)</i>	31 août 2017 (8 mois)	31 décembre 2016 (12 mois)
Coûts de restructuration et plans de cessation anticipée d'activité	(32)	(4)
Perte de valeurs des goodwill	-	-
Perte de valeurs sur autres actifs	(483)	(306)
Résultats sur cessions d'actifs non financiers	(4)	(1)
Autres charges opérationnelles	(48)	(82)
Total autres charges opérationnelles	(566)	(393)

Les pertes de valeurs sur les goodwill, les immobilisations incorporelles et corporelles sont décrites respectivement dans les notes 9, 10 et 11.

Autres produits opérationnels

<i>(en millions d'euros)</i>	31 août 2017 (8 mois)	31 décembre 2016 (12 mois)
Résultat sur cessions d'actifs non financiers	5	
Autres produits opérationnels	42	22
Total autres produits opérationnels	47	22

Note 6 – ETAT DE PASSAGE DU RESULTAT OPERATIONNEL A L'EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION

<i>(en millions d'euros)</i>	31 août 2017 (8 mois)	31 décembre 2016 (12 mois)
Résultat Opérationnel	(281)	415
Pertes de valeurs sur les goodwill	-	-
Dotations nettes aux amortissements et pertes de valeur nettes de reprises des immobilisations incorporelles	255	105
Dotations nettes aux amortissements et pertes de valeur nettes de reprises des immobilisations corporelles	599	781
Dépréciations des éléments d'actif circulant nettes de reprises	68	32
Dotations aux provisions nettes de reprises (*)	(160)	(226)
Subventions d'investissements inscrites au compte de résultat	0	0
Coûts des opérations de fin de cycle effectuées	122	230
Excédent Brut d'Exploitation	602	1 338

(*) y compris les dotations et reprises de provisions sur avantages du personnel

Note 7 – RESULTAT FINANCIER

<i>(en millions d'euros)</i>	31 août 2017 (8 mois)	31 décembre 2016 (12 mois)
Coût de l'endettement financier net	(142)	(219)
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	10	9
Coût de l'endettement financier brut	(152)	(228)
Autres charges et produits financiers	84	(293)
<i>Part liée aux opérations de fin de cycle</i>	208	(91)
Résultat sur cessions de titres dédiés	253	90
Dividendes reçus	112	216
Rémunération des créances de démantèlement et produits de désactualisation sur actifs de couverture	28	23
Dépréciation des titres	-	(22)
Effet des changements de taux d'actualisation et des révisions d'échéanciers	1	(178)
Charges de désactualisation sur opérations fin de cycle	(185)	(220)
<i>Part non liée aux opérations de fin de cycle</i>	(124)	(202)
Résultat de change	(11)	-
Intérêts sur avances contrats clients	(30)	(54)
Résultat financier sur retraites et autres avantages du personnel	(14)	(30)
Autres charges financières	(78)	(130)
Autres produits financiers	10	11
Résultat financier	(58)	(512)

Le coût de l'endettement financier brut à fin août 2017 comprend la charge d'intérêts relative aux emprunts obligataires pour un montant de 131 millions d'euros (contre 38 millions d'euros comptabilisés à partir du 10 novembre 2016).

Note 8 – IMPOTS SUR LES BENEFICES

Analyse de la charge d'impôt

<i>(en millions d'euros)</i>	31 août 2017 (8 mois)	31 décembre 2016 (12 mois)
Impôts courants (France)	(105)	(201)
Impôts courants (autre pays)	(19)	(34)
Total impôts courants	(124)	(235)
Impôts différés	75	(97)
Total impôts	(49)	(332)

L'augmentation de capital, intervenue le 26 juillet 2017 au bénéfice de New AREVA Holding, a provoqué la sortie de la société et de ses filiales de l'intégration fiscale constituée autour d'AREVA SA, rétroactivement à compter du 1er janvier 2017. En conséquence, la charge fiscale calculée au titre de l'exercice ne comprend plus que des sociétés non intégrées.

Du fait de la sortie de l'intégration fiscale d'AREVA SA, les sociétés déficitaires ont perdu tout droit au report des déficits subis durant la période d'intégration mise en œuvre par AREVA SA. Cet impact reste sans incidence sur la charge d'impôt, aucun impôt différé n'ayant été auparavant reconnu à ce titre.

Les crédits d'impôts que les sociétés intégrées ont transmis à la société mère durant la période d'intégration et qui n'ont pas été utilisés au sein de l'intégration seront remboursés par AREVA SA au 1^{er} semestre de la quatrième année suivant celle où ont été engagées les dépenses donnant droit au crédit d'impôt, soit de 2018 (crédits d'impôts 2014) à 2020 (crédits d'impôts 2016).

Les principales filiales françaises du périmètre, qui sont détenues à 95% au moins, constitueront à compter du 1^{er} septembre 2017 une nouvelle intégration fiscale.

La variation d'impôts différés de l'exercice inclut notamment une nouvelle compensation, sur les impôts différés actifs, des passifs d'impôts différés apportés au périmètre de l'intégration fiscale par les filiales qui n'en faisaient pas partie auparavant, pour un montant de 113 millions d'euros.

Comme antérieurement, et à titre de prudence, aucun impôt différé actif n'a été reconnu au titre des déficits reportables des entités françaises devant constituer le périmètre d'intégration fiscale.

Au Canada, New AREVA fait face à une incertitude sur le mode de calcul des redevances minières, la législation de la Province de la Saskatchewan faisant référence à un "prix de marché", sans que l'administration ne fournisse ni instructions ni axes directeurs sur les modalités de fixation ou de preuve d'un prix de marché.

Rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôts

<i>(en millions d'euros)</i>	31 août 2017 (8 mois)	31 décembre 2016 (12 mois)
Résultat net –Part du groupe	(260)	(239)
Moins		
Résultat net des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées	2	(70)
Intérêts minoritaires	(120)	(110)
Résultat net des sociétés mises en équivalence	(9)	(10)
Charge (produit) d'impôt	49	332
Résultat avant impôts	(339)	(97)
Profit (charge) d'impôt théorique à 34,43%	117	33
Incidence de la fiscalité de groupe		
Opérations imposées à un taux autre que le taux de droit commun	(14)	(20)
Impôts différés non reconnus	(114)	(359)
Autres différences permanentes	(38)	14
Produit (charge) réel d'impôt	(49)	(332)
Taux effectif d'imposition	na	na

Actifs et passifs d'impôts différés

<i>(en millions d'euros)</i>	31 août 2017	2016
Actifs d'impôts différés	157	178
Passifs d'impôts différés	21	113
Total actifs et passifs d'impôts différés	135	65

Principaux actifs et passifs d'impôts différés consolidés par nature

(en millions d'euros)	31 août 2017	2016
Effet fiscal des différences temporelles liées aux :		
Immobilisations	34	(101)
Actifs circulants	(2)	23
Provisions pour retraites	155	107
Provisions pour restructuration	1	2
Provisions réglementées	(144)	(129)
Provisions pour démantèlement	31	32
Effets des reports déficitaires et impôts latents	40	91
Autres différences temporelles	21	41
Total des Impôts différés actifs et passifs nets	135	65

Variation des actifs et passifs d'impôts différés consolidés

(en millions d'euros)	31 août 2017	2016
Au 1er janvier	65	101
Impôts comptabilisés au compte de résultat	75	(97)
Impôts comptabilisés en activités destinées à être cédées		2
Impôts comptabilisés directement en autres éléments du résultat global	10	38
Variations de périmètre		15
Ecart de conversion	(15)	7
Solde de clôture	135	65

Produits et charges d'impôts différés consolidés par catégorie de différences temporelles

(en millions d'euros)	31 août 2017 (8 mois)	31 décembre 2016 (12 mois)
Immobilisations et actifs financiers non courants	194	77
Actifs circulants	31	25
Avantages du personnel	(14)	(64)
Provisions pour restructurations	(12)	(1)
Provisions réglementées	(16)	(30)
Provisions pour opérations de fin de cycle		(6)
Reports déficitaires nets et impôts latents	30	213
Dépréciation des impôts différés	(114)	(359)
Autres différences temporelles	(24)	49
Total des produits et (charges) d'impôts différés	75	(97)

Détail des impôts différés comptabilisés directement en capitaux propres

(en millions d'euros)	31 août 2017			31 décembre 2016		
	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Gains et Pertes actuariels sur avantages du personnel	34	0	34	(53)	(1)	(54)
Ecart de conversion des sociétés intégrées	(189)		(189)	145		145
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	(132)	(41)	(173)	(162)	51	(111)
Variations de valeur des couvertures d'investissements nets	0	(5)	(5)			
Variations de valeur des couvertures de flux de trésorerie	248	55	303	48	(12)	36
Quote-part du résultat global des entreprises associées, net d'impôt	0		0	(10)		(10)
Total autres éléments du résultat global (après impôt)	(39)	10	(29)	(33)	38	5

Actifs d'impôts non comptabilisés

(en millions d'euros)	31 août 2017	2016
Crédits d'impôts		
Pertes fiscales	450	406
Autres différences temporelles	1 167	1 177
Total des impôts différés non reconnus	1 617	1 583

Note 9 – GOODWILL

(en millions d'euros)	31 décembre 2016	Acquisitions	Cessions	Pertes de valeur	Ecart de conversion et autres	31 août 2017
Mines	913				(97)	816
Amont	161					161
Aval	228				(1)	227
Total	1 303				(99)	1 204

Tests de dépréciation des Goodwill

Comme indiqué dans les notes 1.2. « Estimations et jugements » et 1.3.4.5 « Pertes de valeurs des actifs corporels et incorporels et des goodwill », le Groupe réalise des tests de dépréciation au moins une fois par an. Ces tests consistent à comparer la valeur nette comptable des actifs des Unités Génératrices de Trésorerie auxquelles le goodwill est affecté (après prise en compte des dépréciations d'actifs incorporels et corporels détaillées dans les notes 10 et 11) à leur valeur recouvrable.

Les taux d'actualisation utilisés pour effectuer ces tests résultent de calculs de coût moyen du capital et reflète les appréciations actuelles de la valeur temps de l'argent et le risque spécifique de l'actif ou de l'UGT en question ; ils sont déterminés sur la base des données de marché observées et des évaluations des organismes spécialisés (taux sans risque à 10 ans, prime de risque des marchés actions, indices de volatilité, « spreads » de crédit et ratios d'endettement des entreprises comparables de chaque secteur).

Les hypothèses suivantes ont été utilisées pour calculer la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels des Unités Génératrices de Trésorerie :

Au 31 août 2017	Taux d'actualisation après impôt	Taux de croissance de l'année normative	Année terminale
Mines	7,50%-12,00%	n/a	n/a
Amont	6,70%	n/a	n/a
Aval	6,40%-6,70%	1,75%	2026

Au 31 décembre 2016	Taux d'actualisation après impôt	Taux de croissance de l'année normative	Année terminale
Mines	7,50%-12,00%	n/a	n/a
Amont	6,70%	n/a	n/a
Aval	6,40%-6,70%	1,75%	2026

Les taux de change utilisés pour préparer ces tests de dépréciation sont les taux en vigueur à la date de clôture de l'exercice ou le taux de couverture lorsque les flux futurs ont été couverts.

Mines

La valeur recouvrable de l'UGT Mines est déterminée à partir de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité des activités minières est calculée en utilisant les données prévisionnelles de toute la période allant jusqu'au terme prévu des activités d'extraction des mines existantes et de leur commercialisation (soit jusqu'en 2037), sans prendre en compte d'année normative. Cette valeur d'utilité est obtenue en actualisant les flux de trésorerie futurs prévisionnels par mine à des taux compris entre 7,50% et 12% (taux identiques au 31 décembre 2016) et sur la base d'un taux de change euro/dollar américain de 1,18 au 31 août 2017 (1,05 au 31 décembre 2016).

Les flux de trésorerie futurs ont été déterminés en utilisant les données issues du carnet de commande et la courbe prévisionnelle de prix établie et mise à jour par New AREVA. La courbe prévisionnelle de prix est fondée sur la vision de New AREVA de l'évolution de l'offre (mines d'uranium et ressources secondaires) et de la demande d'uranium (liée à la consommation du parc mondial de centrales nucléaires à cet horizon et à la politique d'achat des électriciens concernés). La courbe prévisionnelle de prix a été mise à jour en octobre 2017 pour tenir compte notamment de la fermeture anticipée de certains réacteurs américains, du risque de non réalisation des AP 1000 aux Etats-Unis, du risque sur les nouvelles constructions de centrale en Corée et du ralentissement et/ou décalage des programmes de nouvelles constructions nucléaires.

Le résultat de ce test est supérieur à la valeur nette comptable, et n'entraîne donc pas de dépréciation du goodwill.

Le test reste sensible aux taux d'actualisation, aux parités de change ainsi qu'aux anticipations des prix futurs de l'uranium. La valeur d'utilité des actifs de l'UGT Mines d'uranium se dégraderait à hauteur des montants suivants en cas d'utilisation :

- de taux d'actualisation supérieurs de 50 points de base : 90 millions d'euros,
- d'un taux de change euro/dollar américain plus élevé de 5 centimes (soit 1,23 au lieu de 1,18) : 207 millions d'euros,
- d'hypothèses de prix de vente inférieures de 5 dollars par livre d'uranium par rapport aux courbes prévisionnelles de prix établies par New AREVA sur toute la période des plans d'affaires : 351 millions d'euros.

Sur ce dernier point, l'analyse de sensibilité a été réalisée sans prendre en compte une révision des quantités d'uranium économiquement exploitables ou une révision des plannings de production découlant de cette variation de prix.

Prises individuellement, ces dégradations n'entraîneraient pas de dépréciation du goodwill de l'UGT Mines sauf pour ce qui concerne la dégradation relative à des hypothèses de prix de vente inférieures de 5 dollars par livre d'uranium.

Amont et Aval

Les tests de perte de valeur pratiqués au 31 août 2017 sur les UGT relatives à l'activité Chimie-Enrichissement et à l'Aval n'ont pas donné lieu à la constatation d'une dépréciation de goodwill.

Pour l'UGT Enrichissement, le test est très sensible au taux d'actualisation, aux parités de change ainsi qu'aux anticipations des prix à long terme des Unités de Travail de Séparation (UTS). La valeur d'utilité des actifs de l'UGT Enrichissement se dégraderait à hauteur des montants suivants en cas d'utilisation :

- d'un taux d'actualisation supérieur de 50 points de base : 240 millions d'euros
- d'un taux de change euro/dollar américain plus élevé de 5 centimes (soit 1,23 au lieu de 1,18) : 140 millions d'euros
- d'hypothèses de prix de vente inférieurs d'un dollar par UTS par rapport aux courbes prévisionnelles de prix établies par New AREVA Holding : 35 millions d'euros

Prises individuellement, ces dégradations n'entraîneraient cependant pas de dépréciation du goodwill de l'UGT Enrichissement.

Pour l'Aval, les analyses de sensibilité effectuées montrent que l'utilisation d'un taux d'actualisation supérieur de 50 points de base ou d'un taux de croissance de l'année normative inférieur de 1 % à ceux indiqués ci-dessus

n'aurait pas abouti à la constatation d'une dépréciation du goodwill, sa valeur recouvrable restant supérieure à la valeur comptable nette des actifs.

Note 10 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>(en millions d'euros)</i>	Frais de recherches minières	Frais de R&D	Droits miniers	Concessions & brevets	Logiciels	Immo Incorp en cours	Autres	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2016	1 960	58	1 310	408	357	324	192	4 608
Investissements	20	6				14		41
Cessions								
Ecarts de conversion	(127)	(1)	(135)	(2)	(1)	(36)	(5)	(306)
Variation de périmètre				1	7	1		9
Autres variations	13	(1)		1	3	(13)		3
Valeurs brutes au 31 août 2017	1 866	62	1 176	407	367	289	188	4 355
Amortissements et provisions au 31 décembre 2016	(957)	(3)	(1 310)	(78)	(323)	(260)	(75)	(3 007)
Dotations nettes aux amortissements / Pertes de valeur ⁽¹⁾	(228)	(2)		(3)	(3)	(1)	(19)	(255)
Cessions								
Ecarts de conversion	82		135	2		28	2	251
Variation de périmètre				(1)	(7)			(7)
Autres variations	21						(13)	8
Amortissements et provisions au 31 août 2017	(1 081)	(5)	(1 176)	(79)	(333)	(233)	(104)	(3 011)
Valeurs nettes au 31 décembre 2016	1 003	55	0	330	33	64	117	1 601
Valeurs nettes au 31 août 2017	785	57	0	328	34	56	84	1 344

(1) dont 190 millions d'euros de perte de valeur ont été constatée sur les immobilisations incorporelles au 31 août 2017, incluant IMOURAREN et TREKKOPJE (cf. note 11).

Note 11 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en millions d'euros)	Terrains	Construc-tions	Installations matériels et outillages industriels	Actifs de démantè-ment – part Groupe	Autres	En cours	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2016	156	1 882	19 705	1 527	1 465	1 966	26 702
Investissements		5	20		2	235	262
Cessions		(3)	(13)		(7)	(17)	(39)
Ecart de conversion	(3)	(26)	(67)	(0)	(85)	(16)	(196)
Variation de périmètre		(0)	-	-	(1)	(0)	(1)
Autres variations	1	35	58	4	58	(108)	49
Valeurs brutes au 31 août 2017	154	1 893	19 704	1 531	1 433	2 061	26 776
Amortissements et provisions au 31 décembre 2016	(80)	(939)	(15 094)	(1 019)	(1 190)	(826)	(19 148)
Dotations nettes aux amortissements / Pertes de valeur ⁽¹⁾	(1)	(37)	(258)	(16)	(31)	(257)	(599)
Cessions		3	12		6		21
Ecart de conversion		12	23		76	1	112
Variation de périmètre		0	1		1		2
Autres variations	(0)	(15)	(8)	(0)	(11)		(34)
Amortissements et provisions au 31 août 2017	(80)	(976)	(15 323)	(1 035)	(1 150)	(1 082)	(19 646)
Valeurs nettes au 31 décembre 2016	76	943	4 612	508	275	1 141	7 554
Valeurs nettes au 31 août 2017	74	918	4 380	496	283	979	7 130

(1) dont 293 millions d'euros de perte de valeur ont été constatées sur les immobilisations corporelles au 31 août 2017, incluant IMOURAREN, TREKKOPJE et COMURHEX II.

ACTIFS MINIERES AU NIGER - IMOURAREN

L'actif minier Imouraren est détenu à 57,7% par le groupe et 42,3 % par des minoritaires (Etat du Niger, Sopamin, Korea Imouraren Uranium Investment « KIU »).

Le site est en « care and maintenance » depuis 2015. Le redémarrage du projet interviendra lorsque les conditions du marché de l'uranium le permettront. Les discussions avec l'Etat du Niger sont en cours pour la signature d'un avenant à l'accord de partenariat stratégique du 26 mai 2014.

Une perte de valeur de 316 millions d'euros avait été constatée au 31 décembre 2016.

Comme indiqué dans la note 9, la courbe prévisionnelle de prix établie par New AREVA a été mise à jour en octobre 2017. La dégradation des conditions du marché de l'uranium, ainsi reflétée dans cette nouvelle courbe de prix, a amené la société à revoir la valeur des actifs immobilisés au titre du projet Imouraren. A l'instar de l'analyse qui avait été réalisée en 2015 lors de la mise en « care and maintenance » du site, la société a ainsi procédé à l'identification des actifs corporels et incorporels pour lesquels elle n'attend plus d'avantages économiques futurs de leur utilisation ou de leur vente du fait des perspectives actuelles du marché, et constaté une dépréciation de certains actifs du projet à hauteur de 275 millions d'euros sur l'exercice. Une dépréciation pour perte de valeur de 107 millions euros a été comptabilisée au 30 juin 2017.

A l'issue de cette analyse la valeur comptable des actifs immobilisés du projet Imouraren s'élève à 69 millions d'euros au 31 août 2017 (contre 348 millions d'euros au 31 décembre 2016).

Par ailleurs, la valeur nette comptable des actifs au 31 août 2017 n'excède pas la valeur de revente potentielle des réserves et ressources du gisement, déterminée à partir d'un multiple des ressources d'uranium en terre.

Les pertes de valeur se traduisent par des intérêts minoritaires débiteurs de 432 millions d'euros au 31 août 2017. La société Imouraren SA et les sociétés qui la contrôlent présentent des situations nettes négatives au 31 août 2017.

ACTIFS MINIERS EN NAMIBIE - TREKKOPJE

La valeur comptable des actifs incorporels et corporels immobilisés en Namibie comprend à la fois les infrastructures minières développées et celles de l'usine de dessalement. En revanche, la valeur d'utilité de l'usine de dessalement a été testée de façon séparée de celle des infrastructures minières.

La valeur d'utilité de l'usine de dessalement est justifiée par l'actualisation de son plan d'affaires à un taux de 8,50% (identique au 31 décembre 2016).

La valeur comptable des actifs incorporels et corporels immobilisés de la mine a fait l'objet d'une perte de valeur à hauteur de 22 millions d'euros au 31 décembre 2015, de 10 millions d'euros au 31 décembre 2016 et d'une perte de valeur complémentaire au 31 août 2017 pour 32 millions d'euros, sur la base de leur juste valeur évaluée à partir d'un multiple des ressources d'uranium en terre.

Après prise en compte de la perte de valeur sur les actifs miniers, la valeur comptable totale des actifs incorporels et corporels immobilisés de TREKKOPJE s'élève à 191 millions d'euros (contre 250 millions d'euros au 31 décembre 2016).

USINE COMURHEX II

Le test de perte de valeur montre que la valeur d'utilité des immobilisations corporelles en cours de construction, évaluée au 31 août 2017 en utilisant un taux d'actualisation de 6,70 % (identique au 31 décembre 2016), d'un taux de change euro/dollar américain de 1,18 correspondant au taux du 31 août 2017 (contre 1,05 au 31 décembre 2016) et des hypothèses de prix de vente des unités de conversion résultant de l'analyse par New AREVA de l'évolution prévisible à moyen et long terme de l'équilibre entre l'offre et la demande, ne permet plus de justifier leur valeur nette comptable, égale aux montants immobilisés en date du 31 août 2017 de 267 millions d'euros. La valeur d'utilité, essentiellement sous les effets conjugués du taux de change et d'une révision à la baisse des hypothèses de prix de vente, s'établit à 103 millions d'euros de telle sorte qu'une dépréciation de 164 millions d'euros de l'actif est enregistrée dans les comptes au 31 août 2017 dont 118 millions d'euros avaient été comptabilisés au 30 juin 2017, du fait, de la variation de change.

Le résultat du test de perte de valeur reste sensible aux hypothèses utilisées, notamment au taux d'actualisation, au taux de change euro/dollar américain, et aux prix de vente à long terme et aux quantités vendues.

La valeur d'utilité des immobilisations corporelles en cours de construction se dégraderait à hauteur des montants suivants en cas d'utilisation :

- de taux d'actualisation supérieurs de 50 points de base : 39 millions d'euros
- d'un taux de change euro/dollar américain plus élevé de 5 centimes (soit 1,23 au lieu de 1,18) : 65 millions d'euros
- d'hypothèses de prix de vente inférieures d'un dollar par unité de conversion par rapport aux courbes prévisionnelles de prix établies par New AREVA : 56 millions d'euros

USINE GEORGES BESSE II

Compte tenu de la baisse des indicateurs de marché, le test de perte de valeur des immobilisations corporelles relatives à l'usine Georges Besse II a été réalisé en utilisant un taux d'actualisation de 6,70 % (identique au 31 décembre 2016), d'un taux de change euro/dollar américain de 1,18 correspondant au taux du 31 août 2017 et des hypothèses de prix de vente des UTS résultant de l'analyse par New AREVA de l'évolution prévisible à moyen et long terme de l'équilibre entre l'offre et la demande. Sur cette base, aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 31 août 2017.

Une analyse de sensibilité sur les mêmes paramètres que l'UGT Enrichissement n'amènerait pas à constater de dépréciation.

Note 12 – OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

Les actifs de fin de cycle comprennent 2 postes :

- Actif quote-part Groupe qui est classé au bilan en immobilisations corporelles (cf. note 11)
- Actif quote-part Tiers décrit dans cette note.

ACTIFS DE FIN DE CYCLE

L'actif quote-part Groupe est classé au bilan en immobilisations corporelles (cf. note 11)

(en millions d'euros)	Valeurs nettes au 31 décembre 2016	Diminution liée aux dépenses de l'exercice	Désactualisation	Changements d'hypothèses, révisions de devis et autres	Valeurs nettes au 31 août 2017
TOTAL QUOTE-PART TIERS	127	(15)	3	-	115

La quote-part des tiers demeurant dans les actifs de fin de cycle correspond au financement attendu principalement du CEA pour le site de Pierrelatte. En 2017, ce poste varie pour les raisons suivantes :

- augmentation liée à la charge d'actualisation,
- diminution liée aux travaux effectués pendant l'exercice.

Le taux d'actualisation utilisé pour les actifs Quote-part tiers est identique à celui utilisé pour les calculs de provisions pour opérations fin de cycle (voir principes énoncés dans la note 1.3.11).

PROVISIONS POUR OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

(en millions d'euros)	Valeurs nettes au 31 décembre 2016	Reprises utilisées : dépenses de l'exercice	Désactualisation	Changements d'hypothèses, révisions de devis et autres	Valeurs nettes au 31 août 2017
Provisions pour opérations de fin de cycle (loi *)	7 100	(118)	179	72	7 233
Provisions pour opérations de fin de cycle (hors loi *)	241	(2)	6	2	247
PROVISIONS POUR OPERATIONS DE FIN DE CYCLE	7 341	(120)	185	74	7 480

(*) champ d'application de la loi du 28 juin 2006

Au 31 août 2017, les provisions fin de cycle varient pour les raisons suivantes :

- Les dépenses Quote-part groupe de l'exercice pour -120 millions d'euros ;
- La charge de désactualisation de l'exercice de +185 millions d'euros ;
- Les changements d'hypothèses pour +89 millions d'euros et les dépenses Quote-part tiers pour -15 millions d'euros.

La principale variation d'hypothèses résulte d'une dotation de 80 millions d'euros au titre d'un aléa pour risques et incertitudes relatif au démantèlement et à la reprise et conditionnement des déchets des installations de l'amont du cycle. Cette dotation renforce la provision au titre des incertitudes (au sens de l'article 2 du décret n°2007-243 du 23 février 2007 relatif à la sécurisation du financement des charges nucléaires). Elle a été constituée en application de la lettre de suite reçue le 28 mai 2014 de l'autorité administrative.

Nature des engagements

En qualité d'exploitant d'installations nucléaires, le Groupe a l'obligation juridique de procéder, lors de l'arrêt définitif de tout ou partie de ses installations industrielles, à leur mise en sécurité et à leur démantèlement. Il doit également reprendre et conditionner selon les normes en vigueur les différents déchets issus des activités

d'exploitation et qui n'ont pu être traités en ligne. Ces installations concernent l'amont du cycle (avec notamment le site de Pierrelatte), et l'aval du cycle (usine de La Hague pour le traitement, usine MELOX et Cadarache pour la fabrication de combustibles MOX).

Concernant l'INBS de Marcoule, le CEA, EDF et AREVA NC ont signé en décembre 2004 un protocole portant sur le transfert au CEA de la maîtrise d'ouvrage et du financement de l'assainissement du site. Cet accord exclut les coûts de stockage définitif des déchets haute et moyenne activité à vie longue. New AREVA provisionne donc pour le site de Marcoule uniquement sa quote-part de coûts de transports et de stockage définitif de ces déchets.

Détermination des provisions de fin de cycle

En conformité avec l'article 20 de la loi de programme n° 2006-739 du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et des déchets radioactifs, codifié aux articles L.594-1 et suivants du Code de l'environnement, New AREVA transmet tous les trois ans à l'autorité administrative un rapport sur l'évaluation des charges et des méthodes de calcul des provisions et, tous les ans, une note d'actualisation de ce rapport. Ces documents détaillent les méthodes utilisées par New AREVA pour évaluer le coût des opérations de fin de cycle ainsi que les dépenses relatives à l'évacuation et le stockage des déchets radioactifs.

Incertitudes et opportunités

Compte tenu de la durée des engagements de fin de cycle, les incertitudes et les opportunités citées pour exemple ci-dessous sont prises en compte lors de leur survenance :

- Incertitudes :
 - Révision de scénarios de certains projets de RCD La Hague lors de la qualification de procédés de reprise de déchets,
 - Ecart entre l'état initial prévu des installations anciennes et l'état initial constaté (présence d'amiante par exemple),
 - Incertitudes liées à l'évolution des exigences de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (par exemple sur l'état final et traitement des sols) et à l'évolution de la réglementation applicable d'une manière générale.
- Opportunités :
 - Gains générés par l'effet d'apprentissage, la standardisation industrielle des modes opératoires,
 - Investigations poussées sur l'état des installations grâce aux nouvelles technologies, afin de réduire l'incertitude liée à l'état initial des installations.

Prise en compte des risques identifiés et aléas

Le coût technique des opérations de fin de cycle est conforté par la prise en compte :

- d'un scénario prudent de référence, tenant compte du retour d'expérience,
- d'une marge pour risques identifiés par des analyses de risques conduites selon le référentiel New AREVA et mises à jour régulièrement en cohérence avec l'avancement des projets,
- d'une marge pour aléas destinée à couvrir des risques non identifiés.

Taux d'actualisation (voir principes énoncés dans la note 1.3.11)

New AREVA a retenu, au 31 août 2017, pour les installations situées en France, une hypothèse d'inflation à long-terme de 1,65% et un taux d'actualisation de 4,1%, identiques aux taux retenus au 31 décembre 2016.

Au 31 Aout 2017, l'utilisation d'un taux d'actualisation supérieur ou inférieur de 25 bps au taux utilisé (4,10%) aurait eu pour effet de modifier la valeur des provisions pour opérations de fin de cycle respectivement de -348 millions d'euros avec un taux de +25 bps ou de +382 millions d'euros avec un taux de -25 bps.

Par un courrier en date du 28 février 2017, les ministres de l'Économie et des Finances, et de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, ont informé le Président du Conseil d'Administration d'AREVA NC de leur décision de faire évoluer la formule de calcul du plafond réglementaire du taux d'actualisation. Cet arrêté est attendu pour la fin de l'année 2017. Cette décision sera traduite dans une évolution de l'arrêté du 21 mars 2007, modifié par celui du 24 mars 2015. La nouvelle formule conduirait, de façon progressive sur une durée de 10 ans, à partir du plafond réglementaire constaté au 31 décembre 2016 (4,3 %), à un plafond égal, en 2026, à la moyenne sur les quatre dernières années de l'échéance constante à trente ans (TEC 30), majorée de 100 points de base.

Évacuation et stockage des déchets ultimes

New AREVA provisionne les dépenses relatives aux déchets radioactifs dont il a la propriété.

Ces dépenses couvrent :

- l'évacuation et le stockage en surface des déchets de très faible activité et de faible activité à vie courte ainsi que sa quote-part de surveillance du centre de stockage ANDRA de la Manche et du centre de stockage ANDRA de l'Aube qui ont reçu ou reçoivent ces déchets,
- l'évacuation et le stockage en subsurface des déchets de faible activité et à vie longue (graphites) ;
- l'évacuation et le stockage des déchets de haute et moyenne activité à vie longue (HAVL et MAVL) relevant de la loi du 30 décembre 1991 (aujourd'hui codifiée par les articles L. 542-1 et suivants du Code de l'Environnement). La provision est fondée sur l'hypothèse de mise en œuvre d'un stockage en couche géologique profonde (ci-après appelé CIGEO).

L'arrêté ministériel du 15 janvier 2016 a fixé à 25 milliards d'euros le coût afférent à la mise en œuvre de CIGEO (impact pris dans les comptes 2015).

A titre d'analyse de sensibilité, tout relèvement d'un milliard du montant du devis du projet CIGEO conduirait à une dotation complémentaire par New AREVA à +29 millions d'euros sur la base de la méthodologie utilisée pour établir la provision existante.

Echéancier prévisionnel de décaissement des provisions

Compte tenu du processus en vigueur, une actualisation de ces données sera communiquée au 31 décembre 2017.

Le tableau suivant présente l'échéancier prévisionnel de décaissement des provisions Loi et Hors loi, hors coût de surveillance ANDRA :

(en millions d'euros)	31 décembre 2016
2017	292
2018 – 2020	1 402
2021 – 2025	1 592
2026 – 2035	1 667
2036 et au-delà	8 525
TOTAL PROVISIONS NON ACTUALISEES	13 478

ACTIFS FINANCIERS DE COUVERTURE DES OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

Ce poste comporte les éléments suivants :

(en millions d'euros)	31 août 2017	31 décembre 2016
Créances liées aux opérations de fin de cycle	782	779
Portefeuille dédié	5 479	5 310
TOTAL	6 261	6 089

Les créances liées aux opérations de fin de cycle correspondent principalement aux créances sur le CEA résultant de la signature en décembre 2004 d'un accord pour la prise en charge par ce dernier d'une quote-part des coûts de démantèlement d'ateliers des usines de La Hague et de Cadarache et des coûts de reprise et conditionnement des déchets de l'usine UP2 400.

Objectif du portefeuille dédié

Pour faire face à ses obligations de fin de cycle, le Groupe a constitué un portefeuille spécifique dédié au paiement de ses dépenses futures de démantèlement des installations et de gestion des déchets. Depuis la loi n° 2006-739 du 28 juin 2006 et son décret d'application n° 2007-243 du 23 février 2007, cette obligation s'impose désormais à tous les opérateurs nucléaires opérant en France. Composé à partir de l'échéancier des dépenses

qui s'étendent sur plus d'un siècle, ce portefeuille est géré dans une optique long terme. Ce portefeuille d'actifs financiers couvre l'ensemble des engagements du Groupe, qu'ils soient relatifs à des obligations imposées par la loi du 28 juin 2006 pour des installations nucléaires de base situées sur le territoire français ou qu'ils soient relatifs à d'autres engagements de fin de cycle pour des installations situées en France ou à l'Étranger.

Le Groupe s'appuie sur un conseil externe pour réaliser les études d'allocation stratégique d'actifs cibles permettant d'optimiser sur le long terme le couple rendement – risque et le conseiller dans le choix des classes d'actifs et la sélection des gestionnaires. Ses travaux sont présentés au Comité de suivi des Obligations de Fin de Cycle du Conseil d'Administration. Les allocations d'actifs long terme fournissent le pourcentage cible d'actifs d'adossés aux éléments constitutifs du passif (actifs de natures obligataires et monétaires, y compris créances détenues sur les tiers) et d'actifs de diversification (actions, etc.) sous contrainte des limites imposées par le décret n°2007-243 du 23 février 2007 et sa modification par le décret n°2013-678 du 24 juillet 2013 tant en termes de règles d'emprise et de dispersion des risques qu'en termes de nature d'investissement.

Au 31 août 2017, au périmètre des obligations de fin de cycle, les entités juridiques composant New AREVA présentaient une sous couverture des passifs de fin de cycle par les actifs dédiés. Par courrier du 5 janvier 2017, l'autorité a prescrit à AREVA NC de restaurer 100% de couverture dans le délai réglementaire de trois ans.

New AREVA a fait en sorte que l'ensemble des Fonds d'AREVA NC soit conservé, déposé et valorisé chez un prestataire unique capable d'assurer de façon indépendante les contrôles et valorisations nécessaires exigés par le décret d'application.

La gestion du compartiment Actions est essentiellement réalisée par des prestataires externes :

- un mandat de gestion d'actions ;
- des fonds communs de placement dédiés.

Le compartiment Taux (obligataire et monétaire) est investi via :

- des OPCVM ouverts ;
- des fonds communs de placement dédiés ;
- des titres obligataires détenus en direct.

La répartition du portefeuille de titres dédiés est décrite ci-dessous :

(en millions d'euros)	31 août 2017	31 décembre 2016
En valeur de marché ou en valeur liquidative		
Actions cotées	991	1 098
FCP actions	1 368	1 197
FCP Obligataires et monétaires	2 442	2 342
FCP non cotés	128	112
En coût amorti		
Obligations et FCP Obligataires détenus jusqu'à échéance	550	561
Total portefeuille de titres dédiés	5 479	5 310
Créances liées aux opérations de fin de cycle	782	779
TOTAL ACTIFS FINANCIERS DE COUVERTURE	6 261	6 089

(en millions d'euros)	31 août 2017	31 décembre 2016
Par origine géographique		
Zone Euro	5 834	5 536
Europe hors zone Euro	345	471
Autres	82	82
TOTAL	6 261	6 089

Les actifs financiers sous forme de titres ou OPCVM représentent 88 % des actifs de couverture au 31 août 2017. Ils se décomposent de la façon suivante : 40% actions, 48% obligations et monétaires et 12% créances.

Le cadre contractuel de la principale créance liée aux opérations de fin de cycle (créance sur le CEA pour 681 millions d'euros au 31 août 2017) a été modifié en 2015 par voie d'avenant afin de définir un échéancier de remboursement du principal et de paiement des intérêts par le CEA, dont le dernier terme est prévu en 2024.

Les créances sur le CEA et EDF relatives au surfinancement assumé par New AREVA, en lien avec le paiement des contributions fiscales relatives au financement de l'ANDRA entre 1983 et 1999, ont fait l'objet d'échanges en 2015 avec les deux exploitants. Le CEA a confirmé à New AREVA avoir inscrit dans ses comptes, au 31 décembre 2016, une dette d'un montant égal à celui de la créance constatée par New AREVA, soit 16 millions d'euros. Enfin, 25 millions d'euros au titre d'avances de paiements à recevoir d'un tiers sont enregistrés au 31 août 2017.

Performances des actifs financiers en couverture des passifs selon classes d'actifs (*)

Classe d'actif	31 août 2017 (**)	31 décembre 2016 (**)
Actions	+ 7,4%	+ 1,4%
Produits de Taux (y compris Créances liées aux opérations de fin de cycle)	+ 1,5%	+ 3,2%
TOTAL ACTIFS FINANCIERS DE COUVERTURE	+3,7%	+2,4%

(*) La performance affichée pour ces catégories englobe celle des parts des actifs dédiés à la couverture d'obligations de Fin de Cycle pour des installations françaises et étrangères non couvertes par le champ d'application de la loi du 28 juin 2006.

(**) Les performances sont observées sur la durée de l'exercice comptable (soit les 8 premiers mois de l'année 2007 et les 12 mois de l'année 2016).

En incluant les intérêts calculés sur les créances à des performances d'actifs financiers de taux, la performance globale des actifs de couverture est de + 3,7% sur les huit premiers mois de l'année 2017.

Description et appréciation des risques

Les investissements en actions du portefeuille de titres dédiés se déclinent principalement sous forme :

- d'un mandat d'actions cotées, qui comporte une trentaine de valeurs ayant leur siège dans un des pays membres de l'Union Européenne. La faible rotation des titres permet une gestion des plus-values à long terme. Sans que ceci constitue un indicateur de pilotage, le mandat sera apprécié sur le long terme par rapport à une référence externe MSCI EMU dividendes nets réinvestis. La nature de ce mandat de long terme est incompatible avec un suivi de gestion « benchmarkée ».
- de FCP actions dédiés, gérés selon différentes stratégies d'investissement qui reposent sur une gestion diversifiée centrée sur des valeurs européennes. Suivant l'objectif de gestion, les gérants sont contraints par le respect de règles précises en termes d'expositions : limites d'investissements sur certaines valeurs en absolu et relativement à l'actif net, expositions limitées en devises non euro, indication d'un risque relatif par rapport à un indice de référence cible (Tracking Error) et investissements limités sur certains instruments. L'ensemble de ces limites permet de s'assurer du respect des règles d'investissements dictées par le décret d'application de la loi du 28 juin 2006.

Pour les titres détenus par AREVA NC, les investissements en produits de taux du portefeuille de titres dédiés se déclinent principalement sous forme de :

- titres détenus en direct constitués d'obligations d'États de la zone Euro, qui seront conservées jusqu'à leur échéance et leur remboursement. Ils sont classés dans la catégorie comptable « titres détenus jusqu'à l'échéance » et sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti.
- FCP obligataires dédiés et OPCVM monétaires ouverts. La sensibilité aux taux d'intérêt des FCP obligataires est fixée entre des bornes telles que la sensibilité globale du portefeuille dédié soit adéquate aux objectifs de sensibilité à long terme ainsi qu'à la sensibilité du passif à son taux d'actualisation. L'exposition des FCP monétaires et obligataires au risque de crédit est encadrée via la notation de la qualité des émetteurs par les agences Moody's ou Standard & Poor's.

Valorisation

La valeur liquidative des OPCVM est déterminée en valorisant les titres détenus par chaque fond à leur valeur de marché du dernier jour de l'exercice.

Produits dérivés

Les instruments dérivés sont admis à titre de couverture ou d'exposition relative et font l'objet de règles d'investissements précises visant à interdire tout effet de levier. La somme des engagements nominaux ne peut excéder l'actif net du FCP. Les ventes d'options ou les achats d'options de vente sur des actifs sous-jacents dans lesquels le FCP n'est pas investi ou au-delà de l'investissement sont ainsi interdites.

Suivi et Analyse du risque du portefeuille dédié

Dans le cadre du mandat de conservation et valorisation des Fonds dédiés au démantèlement, une étude mensuelle des risques sous-jacents des portefeuilles et des fonds est réalisée. Cette étude permet d'estimer la perte maximale avec un degré de confiance de 95 % des portefeuilles à différents horizons - méthode « VaR » (Value at risk) et de volatilités estimées de chaque Fonds ou actifs dédiés. Elle apporte une seconde estimation au travers de scénarios déterministes : choc de la courbe des taux et/ou baisse des marchés actions.

Les impacts liés à des variations des marchés actions et de taux sur l'évaluation des actifs financiers de couverture sont synthétisés dans le tableau suivant :

Cas de référence (31 août 2017)

(en millions d'euros)

Hypothèse baisse des actions et hausse des taux

- 10 % sur actions	- 249
--------------------	-------

+ 100 bps sur les taux	- 66
------------------------	------

TOTAL	- 315
--------------	--------------

Hypothèse hausse des actions et baisse des taux

+ 10 % sur actions	+ 249
--------------------	-------

- 100 bps sur les taux	+ 66
------------------------	------

TOTAL	+ 315
--------------	--------------

Note 13 - INFORMATIONS RELATIVES AUX COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES

ACTIF

Au 31 août 2017, les titres des coentreprises se composent principalement de Cominak pour 12 millions d'euros (contre 17 millions d'euros au 31 décembre 2016).

PASSIF

Au 31 août 2017, la quote-part de situation nette déficitaire de la coentreprise ETC s'élève à 47 millions d'euros (contre 63 millions d'euros au 31 décembre 2016).

RESULTAT

Au 31 août 2017 (8 mois), la quote-part de résultat des principales coentreprises se décompose comme suit :

- Cominak pour (5) millions d'euros (contre 4 millions d'euros en 2016)
- ETC pour 15 millions d'euros (contre 6 millions d'euros en 2016)
- SI-nerGIE pour (1) millions d'euros

Une coentreprise est significative si le chiffre d'affaires est supérieur à 200 millions d'euros ou si le total bilan est supérieur à 200 millions d'euros. Une entreprise associée est significative lorsque le total bilan est supérieur à 200 millions d'euros.

Les informations financières requises par la norme IFRS12 sont présentées avant éliminations des opérations réciproques et retraitements et sur la base d'une détention à 100%.

COENTREPRISES SIGNIFICATIVES

<i>(en millions d'euros)</i>	31 août 2017
	SI-nerGIE (*)
Pays	France
% détention	50%
Chiffre d'affaires	0
EBE	0
Résultat Net	(2)
Dont dotations aux amortissements	(3)
Dont produits/charges d'intérêts	-
Dont produit/charge d'impôt sur le résultat	-
Autres éléments du Résultat Global	-
Résultat Global	(2)
Actif courant	179
Dont trésorerie et équivalents de trésorerie	-
Actif non courant	36
Passif courant	213
Dont passifs financiers courants	81
Passif non courant	-
Dont passifs financiers non courants	-
Actif Net	2
Quote-part de l'actif net avant éliminations à l'ouverture	0
Quote-part de Résultat Global	(1)
Quote-part des distributions de dividendes	
Autres variations	
Quote-part de l'actif net avant éliminations à la clôture	1
Goodwill et retraitements de consolidation	
Titres des coentreprises à la clôture	1

(*) cf. note 2

Note 14 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	31 août 2017	31 décembre 2016
Titres disponibles à la vente	34	45
Dérivés sur opérations de financement	57	49
Autres	48	41
Total	139	135

Note 15 – STOCKS ET EN-COURS

<i>(en millions d'euros)</i>	31 août 2017	31 décembre 2016
Matières premières et fournitures	405	314
En-cours de production	61	57
En-cours de services	1 094	962
Produits finis	388	365
Total Valeurs Brutes	1 948	1 697
Provisions pour dépréciation	(503)	(436)
Total Valeurs Nettes	1 445	1 261
Dont stocks et en-cours valorisés:		
au coût de revient	1 246	1 034
en valeur nette de réalisation	196	227
	1 445	1 261

Au 31 août 2017, des dépréciations de stocks et en-cours ont été comptabilisées à hauteur de 61 millions d'euros. Elles sont liées à l'évolution à la baisse des indicateurs de prix de marché des Unités de Travail de Séparation (« UTS ») et de l'effet défavorable de la baisse du cours du dollar américain.

Note 16 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

<i>(en millions d'euros)</i>	31 août 2017	31 décembre 2016
Valeurs brutes	1 018	844
Dépréciation	(4)	(4)
Valeurs nettes	1 014	841

Au 31 août 2017, le poste Clients et comptes rattachés inclut des créances sur contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement pour 130 millions d'euros (contre 102 millions d'euros au 31 décembre 2016).

Au 31 août 2017, la valeur brute des Clients et comptes rattachés (hors contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement) comprend 1 millions d'euros de créances d'échéance supérieure à un an.

Clients et comptes rattachés (valeur brute)*

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur brute	Dont non échues	Dont dépréciées et échues	dont : non dépréciées et échues					
				Moins de 1 mois	Entre 1 et 2 mois	Entre 2 et 3 mois	Entre 3 et 6 mois	Entre 6 mois et un an	Plus d'un an
Au 31 août 2017	888	730	4	84	30	1	5	5	29
Au 31 décembre 2016	742	672	3	18	10	6	4	5	25

* hors créances sur contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement

Note 17 – AUTRES CREANCES OPERATIONNELLES

<i>(en millions d'euros)</i>	31 août 2017	31 décembre 2016
Etat	248	261
Avances et acomptes fournisseurs	33	32
Débiteurs divers	216	315
Instruments financiers	149	45
Autres	6	7
Autres créances opérationnelles	653	661

Les « Débiteurs divers » incluent les charges constatées d'avance, les avoirs à recevoir des fournisseurs ainsi que les créances sur le personnel et les organismes sociaux.

Le poste « Instruments financiers » comprend la juste valeur des instruments dérivés de couverture d'opérations commerciales, ainsi que la juste valeur des engagements fermes couverts.

Les autres créances opérationnelles ne comprennent aucune créance dont l'échéance est supérieure à un an.

Note 18 - TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

<i>(en millions d'euros)</i>	31 août 2017	31 décembre 2016
Disponibilités et comptes courants	538	1 403
Equivalents de trésorerie	2 966	30
Total	3 504	1 434

L'augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie résulte :

- des fonds liés à l'augmentation de capital réservée à l'Etat français à hauteur de 2,5 milliards d'euros (cf. notes 1.1 et 19) ;
- du remboursement par AREVA SA à New AREVA Holding de la majorité de ses comptes courants ;
- et de la consommation des filiales cash-poolées.

Au 31 août 2017, la trésorerie non disponible pour le Groupe s'élève à 43 millions d'euros (contre 67 millions d'euros au 31 décembre 2016) essentiellement liée à des restrictions juridiques à l'étranger pour 12 millions d'euros et règlementaires pour 30 millions d'euros.

Note 19 – CAPITAUX PROPRES

Capital

Au 31 août 2017, le capital de New AREVA Holding est détenu à 55,56% par l'Agence des Participations de l'Etat (APE) et à 44,44% par AREVA SA.

Plan d'attribution d'options de souscription d'actions

Il n'existe pas de plan d'attribution d'options de souscription d'actions.

Autres transactions avec les actionnaires

Au 31 août 2017, les transactions avec les actionnaires s'expliquent principalement par l'augmentation de capital de New AREVA Holding souscrite par l'Etat pour 2,5 milliards d'euros (cf. notes 1.1).

En 2016, AREVA SA a procédé à une réduction de capital de New AREVA Holding par diminution de la valeur nominale des actions et à une augmentation de capital de New AREVA Holding par augmentation du nombre d'actions, le tout pour un impact net de (195) millions d'euros dans les capitaux propres.

Par ailleurs, New AREVA a racheté une partie des participations minoritaires de SET Holding et d'EURODIF (cf. note 2) pour un impact de (121) millions d'euros dans les capitaux propres.

Transactions avec les sociétés sous contrôle commun

Au 31 août 2017, les transactions avec les sociétés sous contrôle commun d'un montant de (85) millions d'euros s'expliquent principalement par l'acquisition d'AREVA Projets.

En 2016, les transactions avec les sociétés sous contrôle commun d'un montant de (2 094) millions d'euros correspondent principalement à la Restructuration Financière de New AREVA liée aux apports d'AREVA SA à New AREVA Holding réalisés au 10 novembre 2016 pour (2 137) millions d'euros.

Note 20 – INTERETS MINORITAIRES

<i>(en millions d'euros)</i>	31 août 2017	31 décembre 2016
KATCO	80	109
SET Holding et SET	83	82
SOMAIR	67	68
IMOURAREN (*)	(420)	(285)
SOFIDIF	18	18
Autres	(32)	(32)
Total	(204)	(40)

(*) Imouraren est détenue par ANC Expansion, elle-même détenue par CFMM

New AREVA considère avoir une obligation implicite d'assurer la continuité de l'exploitation d'Eurodif et de ses filiales ; en conséquence, New AREVA reconnaît la totalité du résultat et de la situation nette négatifs de ces sociétés respectivement en résultat net - part du groupe et en capitaux propres – part du groupe.

Une filiale est considérée comme significative si son chiffre d'affaires est supérieur à 200 millions d'euros ou si le total de son bilan est supérieur à 200 millions d'euros.

Les informations financières concernant les filiales significatives requises par la norme IFRS12 sont présentées avant élimination des opérations réciproques.

31 août 2017

<i>(en millions d'euros)</i>	IMOURAREN	SOMAIR	KATCO	SET
	Mines	Mines	Mines	Amont
Pays	Niger	Niger	Kazakhstan	France
Part des minoritaires	(*)	36,60%	49,00%	5,00%
Chiffre d'affaires	-	83	109	275
EBE	(3)	26	61	225
Résultat Net	(317)	(11)	25	(8)
Dont attribuable aux minoritaires	(134)	(4)	12	(0)
Actif courant	5	141	73	643
Actif non courant	1 140	168	161	5 244
Passif courant	(228)	(64)	(39)	(928)
Passif non courant	(2 077)	(61)	(24)	(3 199)
Actif Net	(1 161)	183	170	1 761
Dont attribuable aux minoritaires	(447)	67	84	88
Flux de trésorerie généré par l'activité	(31)	19	62	183
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	1	(16)	(21)	17
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement	33	-	(59)	(182)
Variation de la trésorerie nette	3	4	(24)	18
Dividendes payés aux minoritaires	-	-	(21)	(1)

(*) Imouraren est détenue directement par AREVA Expansion dont la finalité est le financement de sa filiale. Les données présentées d'Imouraren et d'AREVA Expansion sont agrégées. La part des minoritaires dans le capital d'Imouraren représente 42,34%, celle dans AREVA Expansion 13,49%.

31 décembre 2016

<i>(en millions d'euros)</i>	IMOURAREN	SOMAIR	KATCO	SET
	Mines	Mines	Mines	Amont
Pays	Niger	Niger	Kazakhstan	France
Part des minoritaires	(*)	36,60%	49,00%	5,00%
Chiffre d'affaires	-	151	228	651
EBE	(8)	55	171	428
Résultat Net	(616)	6	92	85
Dont attribuable aux minoritaires	(190)	2	45	4
Actif courant	12	139	102	526
Actif non courant	1 376	156	191	5 418
Passif courant	(223)	(65)	(33)	(778)
Passif non courant	(2 009)	(35)	(25)	(3 392)
Actif Net	(844)	195	235	1 773
Dont attribuable aux minoritaires	(312)	71	115	89
Flux de trésorerie généré par l'activité	(54)	35	174	262
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	4	(25)	(39)	(43)
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement	45	(7)	(218)	(194)
Variation de la trésorerie nette	(5)	3	(1)	25
Dividendes payés aux minoritaires	-	-	(106)	(2)

Note 21 – AVANTAGES DU PERSONNEL

Les sociétés du Groupe, selon les lois et usages de chaque pays, versent à leurs salariés qui partent à la retraite une indemnité de fin de carrière. Par ailleurs, elles versent des médailles du travail, des rentes de préretraite en France et en Allemagne, et des compléments de retraite garantissant des ressources contractuelles à certains salariés. Certaines sociétés du Groupe accordent également d'autres avantages après la retraite tels que, par exemple, le remboursement des frais médicaux.

Le Groupe fait appel à des actuaires indépendants pour évaluer ses engagements chaque année.

La différence entre l'engagement et la juste valeur des actifs de couverture fait ressortir une insuffisance ou un excédent de financement. En cas d'insuffisance, une provision est enregistrée. En cas d'excédent, un actif est constaté (sous réserve de conditions particulières).

Dans certaines sociétés, ces engagements sont couverts pour tout ou partie par des contrats souscrits auprès de compagnies d'assurances ou de fonds de pension. Dans ce cas, les engagements et les actifs en couverture sont évalués de manière indépendante.

Principaux avantages sociaux du Groupe

Le régime « CAFIC » (tel que mis en place en 2012) est un régime d'anticipation de fin de carrière de type compte épargne temps (CET) avec abondement de l'employeur, à destination du personnel travaillant de nuit ou dans certains postes définis dans l'accord. Le système est partiellement couvert par un contrat d'assurance.

Le deuxième système de préretraite le plus matériel du Groupe (dénommé « TB6 ») se trouve également en France. Les bénéficiaires sont les salariés travaillant de nuit ou dans certains types de postes définis dans l'accord.

Une couverture médicale financée partiellement par l'employeur, pour les anciens salariés en phase de retraite, est toujours en vigueur dans certaines sociétés en France.

ANALYSE DE LA PROVISION AU BILAN

<i>(en millions d'euros)</i>	31 août 2017	31 décembre 2016
TOTAL PROVISIONS POUR RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES AU PERSONNEL	1 358	1 402
Frais Médicaux et Prévoyance	329	337
Indemnités de fin de carrière	313	305
Médailles du Travail	7	7
Préretraites	701	752
Retraites Supplémentaires	8	1

Par zone géographique

<i>(en millions d'euros)</i>	Zone Euro	Autres	TOTAL
Frais Médicaux et Prévoyance	328	1	329
Indemnités de fin de carrière	303	10	313
Médailles du Travail	7		7
Préretraites	701		701
Retraites Supplémentaires	3	4	7
Total	1 343	15	1 358

HYPOTHESES ACTUARIELLES

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation sont les suivantes

	31 août 2017	31 décembre 2016
Inflation à long-terme		
- Zone Euro	1.5%	1.5%
Taux d'actualisation		
- Zone Euro	1.5%	1.5%
Revalorisation des pensions		
- Zone Euro	1.5%	1.5%
Revalorisation du Plafond de la Sécurité Sociale (net d'inflation)	+0.5%	+0.5%

Tables de mortalité

	31 août 2017	31 décembre 2016
France		
- rentes	Table de génération	Table de génération
- capitaux	INSEE Hommes/Femmes 2000-2002	INSEE Hommes/Femmes 2000-2002
Allemagne	RT2005G	RT2005G

Age de départ à la retraite en France

	31 août 2017	31 décembre 2016
Cadre	65	65
Non cadre	62	62

Taux de sortie moyen pour chacune des sociétés, réparti suivant une fonction décroissante, selon les tranches d'âge dans la population. Les taux entre crochets indiquent [turnover moyen en début de carrière – turnover moyen en fin de carrière].

	Cadres		Non Cadres	
	31 août 2017	31 décembre 2016	31 août 2017	31 décembre 2016
France	[1,6% - 0%]	[1,6% - 0%]	0,7% - 0%	[0,7% - 0%]
Allemagne	[7% - 0%]	[7% - 0%]	[7% - 0%]	[7% - 0%]

Hypothèse d'augmentation de salaire retenue inflation comprise. Les taux entre crochets indiquent [revalorisations moyenne en début de carrière - revalorisations moyenne en fin de carrière].

	Cadres		Non Cadres	
	31 août 2017	31 décembre 2016	31 août 2017	31 décembre 2016
France	[2,6% ; -1,1%]	[2,6% ; -1,1%]	[2,6% ; -1,1%]	[2,6% ; -1,1%]
Allemagne	0,5%	3%	0,5%	3%

ACTIFS FINANCIERS

Au 31 août 2017, les actifs financiers sont composés d'obligations à hauteur de 88% (contre 88% au 31 décembre 2016) et d'autres supports monétaires à hauteur de 12% (contre 12% au 31 décembre 2016).

A Rendement effectif des actifs de régimes

	31 août 2017	31 décembre 2016
Europe	0,6%	2,11%
Etats-Unis	-	-

ANALYSE DU MONTANT NET COMPTABILISE

Au 31 août 2017 (en millions d'euros)	Frais Médicaux et Prévoyance	Indemnités de fin de carrière	Médailles du Travail	Prétraitements	Retraites Supplémentaires	Total
Dette actuarielle	329	314	7	785	53	1 488
Juste valeur des actifs de couverture		1		84	45	130
Montant net comptabilisé	329	313	7	701	8	1 358

Sensibilité de la dette actuarielle aux variations de taux d'actualisation

Une baisse générale de 0,50% du taux d'actualisation entrainerait une augmentation de 6,2% des dettes actuarielles.

ANALYSE DE LA CHARGE DE L'EXERCICE

31 août 2017 (8 mois) <i>(en millions d'euros)</i>	Frais Médicaux et Prévoyance	Indemnités de fin de carrière	Médailles du Travail	Préretraites	Retraites Supplémentaires	Total
Coûts des services rendus de la période	5	11	0	12	0	29
Coûts sur actualisation	4	3	0	8	1	16
Coûts de services passés (inclut les modifications et réductions de régime)	(5)	(1)	0	(1)	0	(6)
Produit d'intérêt sur l'actif	0	0	0	(1)	0	(1)
Reconnaissance des écarts actuariels générés dans l'année sur les autres régimes long terme (médailles, CATS, ...)	0	0	(1)	0	0	(1)
TOTAL charge avec impact compte de résultat	4	14	0	18	0	36
Écarts actuariels sur actifs de couverture	0	1	0	3	1	5
Ecart d'expérience	(7)	(10)	0	(21)	1	(36)
Ecart d'hypothèses démographiques	(1)	(1)	0	0	0	(2)
Ecart d'hypothèses financières (ajustement taux d'actualisation)	0	0	0	0	0	(1)
TOTAL charge avec impact autres éléments du résultat global	(8)	(10)	0	(18)	2	(34)
Total de la charge de l'exercice	(4)	4	(1)	0	2	2

VARIATION DE LA DETTE ACTUARIELLE

Au 31 août 2017 <i>(en millions d'euros)</i>	Frais Médicaux et Prévoyance	Indemnités de fin de carrière	Médailles du Travail	Préretraites	Retraites Supplémentaires	Total
DBO au 31 décembre 2016	337	317	6	840	35	1 535
Coûts des services rendus de la période	5	11	0	12	0	29
Coûts de services passés (inclut les modifications et réductions de régime)	(5)	(1)	0	(1)	0	(6)
Transfert de régime	0	0	0	0	0	0
Cessations/Liquidation/Réductions de plan	0	0	0	0	0	0
Coût d'actualisation	4	3	0	8	1	16
Acquisitions/Fusion Transfert	2	15	1	0	17	35
Ecart d'hypothèses démographiques	(1)	(1)	0	0	0	(2)
Cotisations employés	0	0	0	0	0	0
Prestations payées sur l'année	(6)	(20)	0	(54)	(2)	(81)
Pertes et Gains actuariels	(7)	(10)	(1)	(21)	1	(37)
Écarts de change	0	0	0	0	0	(1)
DBO AU 31 AOÛT 2017	329	314	7	785	53	1 488

VARIATION DES ACTIFS DE COUVERTURE

<i>(en millions d'euros)</i>	
Valeur au 31 décembre 2016	134
Produit d'intérêt sur l'actif	1
Prestations payées par les actifs de couverture	(13)
Effet fusion/acquisitions/transferts entre entités	12
Rendement réel des actifs net des rendements attendus	(5)
Valeur au 31 août 2017	130

VARIATION DE LA PROVISION PAR LES ACTUAIRES DU GROUPE

<i>(en millions d'euros)</i>	
Solde au 31 décembre 2016	1 402
Différence de change	(1)
Effet de périmètre	24
Charge totale	2
Cotisations et prestations payées	(69)
SOLDE COMPTABILISE AU 31 AOUT 2017	1 358

Note 22 – AUTRES PROVISIONS

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2016	Dotations	Provisions utilisées	Provisions devenues sans objet	Autres variations (*)	31 août 2017
Réaménagement des sites miniers et démantèlement des usines de traitement	254	3	(5)		9	262
Provisions non courantes	254	3	(5)		9	262
Restructurations et plans sociaux	169	22	(54)		15	153
Provisions pour assainissement courant	17				4	21
Provisions pour pertes à terminaison	106	21	(2)	(64)	(0)	61
Travaux restant à effectuer	1 168	47	(34)		29	1 210
Autres provisions	272	42	(19)	(45)	4	255
Provisions courantes	1 733	133	(109)	(109)	52	1 700
Total provisions	1 987	136	(114)	(109)	61	1 962

(*) dont 40 millions de désactualisation

AUTRES PROVISIONS COURANTES

Au 31 août 2017, les autres provisions courantes comprennent notamment :

- des provisions pour litiges,
- des provisions pour garanties données aux clients
- des provisions pour risques fiscaux,
- des provisions pour charges

Contrat de fournitures et de services avec ETC

En décembre 2015, une provision pour contrat déficitaire de 40 millions d'euros a été passée par la SET suite à la signature en septembre 2014 de l'accord "6k CSA" entre ETC et SET. Ce contrat fixait les achats de fournitures et de services minimum de centrifugeuses que chaque client s'engageait à acheter à ETC, permettant de maintenir les compétences de production, d'assemblage, d'installation et de maintenance des centrifugeuses chez ETC.

En juin 2017, un nouvel accord a été signé pour les années 2017-2024 diminuant ces achats en 'take or pay' pour la SET. Suite à cette renégociation, la SET a comptabilisé une reprise de provision de 12 millions d'euros liée à la constatation des coûts engagés dans le cadre du contrat 6k CSA à fin août ainsi qu'une reprise de provision de 17 millions d'euros liée à l'impact favorable de la renégociation. Dans le même temps, la SET a procédé à la dépréciation des 12 millions d'euros d'immobilisations corporelles en cours correspondant aux coûts engagés à date.

Note 23 – DETTES FINANCIERES

(en millions d'euros)	Dettes non courantes	Dettes courantes	31 août 2017	31 décembre 2016
Avances rémunérées	147	-	147	143
Emprunts auprès des établissements de crédit et billets de trésorerie	465	74	539	564
Emprunts obligataires (*)	4 126	933	5 060	5 006
Concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs	-	54	54	53
Instruments financiers dérivés	5	40	45	49
Dettes financières diverses	61	-	61	59
Total	4 804	1 102	5 906	5 873

(*) après gestion des risques de taux

Les dettes financières comprennent notamment au 31 août 2017 :

- un encours d'emprunts obligataires pour une valeur comptable de 4 924 millions d'euros,
- un emprunt syndiqué amortissable auprès de 10 banques et à échéance 2024 pour un montant de 527 millions d'euros (montant initial de 650 millions d'euros),
- un compte courant financier créditeur envers la coentreprise ETC pour 43 millions d'euros.

Les dettes financières se répartissent par degré d'exigibilité, par devise et par nature de taux de la manière suivante :

(en millions d'euros)	31 août 2017
Échéance inférieure ou égale à 1 an	1 102
Échéance de 1 an à 2 ans	118
Échéance de 2 ans à 3 ans	842
Échéance de 3 ans à 4 ans	1 373
Échéance de 4 ans à 5 ans	288
Échéance à plus de 5 ans	2 184
TOTAL	5 906

(en millions d'euros)	31 août 2017
Euro	5 799
Dollar États-Unis	5
Yen	61
Autres	40
TOTAL	5 906

<i>(en millions d'euros)</i>	31 août 2017
Taux fixe	4 820
Taux variable	900
TOTAL	5 720
Autres dettes ne portant pas intérêt	142
Instruments financiers dérivés	45
TOTAL	5 906

L'échéancier des actifs financiers et des dettes financières du Groupe au 31 août 2017 est présenté en note 28.

Emprunts obligataires après gestion des risques de taux

<i>Date d'émission</i>	Valeur au bilan <i>(en millions d'euros)</i>	Devise	Nominal <i>(en millions de devise)</i>	Taux nominal	Échéance
23 septembre 2009	1 028	EUR	1 000	4,875 %	septembre 2024
6 novembre 2009	764	EUR	750	4,375 %	novembre 2019
22 septembre 2010	765	EUR	750	3,5 %	mars 2021
5 octobre 2011	398	EUR	398	4,625 %	octobre 2017
14 mars 2012	400	EUR	400	4,625 %	octobre 2017
4 avril 2012	199	EUR	200	TEC10 + 2,125%	mars 2022
4 septembre 2013	525	EUR	500	3,25 %	septembre 2020
20 septembre 2013	61	JPY	8 000	1,156 %	septembre 2018
20 mars 2014	785	EUR	750	3,125 %	mars 2023
TOTAL	4 924				

La juste valeur de ces emprunts obligataires est de 5 184 millions d'euros au 31 août 2017.

Garanties et clauses particulières

Areva SA s'est engagée, en qualité de caution, au profit de New Areva Holding à garantir le remboursement de l'ensemble des souches d'emprunts obligataires apportées à New Areva Holding et à garantir auprès des contreparties bancaires les instruments financiers dérivés transférés à New Areva Holding du fait de la restructuration du groupe AREVA. Au 31 août 2017, la valeur comptable des emprunts obligataires de New Areva Holding est de 4 924 millions d'euros.

Ces garanties prendront fin lorsque l'augmentation de capital de New Areva Holding réservée à JNFL et MHI d'un montant de 500 millions d'euros sera réalisée ou, pour la garantie portant sur les souches d'emprunts obligataires, lorsque celles-ci seront remboursées.

Covenants BANCAIRES

L'emprunt syndiqué amortissable, de valeur comptable 527 millions d'euros au 31 août 2017 et à échéance juin 2024, est adossé à certains revenus futurs de l'usine d'enrichissement Georges Besse II. A ce titre, il comporte des nantissements de créances futures, de comptes bancaires et comprend un « covenant » rapportant les flux de trésorerie au service de la dette qui conditionne les paiements de la Société d'Enrichissement du Tricastin à New Areva Holding (dividendes et remboursements de prêts internes). La fin de période de construction est intervenue fin septembre 2017, et les ratios financiers entreront en vigueur à compter de cette date.

Echéancier des flux contractuels au 31 août 2017

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan	Total des flux contractuels	Moins d' 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Avances rémunérées	147	147	-	-	-	-	-	147
Emprunts auprès des établissements de crédit et billets de trésorerie	665	665	200	56	74	76	84	176
Emprunts obligataires	4 934	4 934	808	61	764	1 290	199	1 812
Concours bancaires courants et comptes courants financiers crédeurs	54	54	54	-	-	-	-	-
Dettes financières diverses	61	61	-	1	4	7	5	44
Intérêts futurs sur passifs financiers	-	989	195	147	147	114	76	310
Total encours des dettes financières (hors dérivés)	5 861	6 851	1 257	265	989	1 486	364	2 489
Dérivés actifs	(72)	(72)	-	-	-	-	-	-
Dérivés passifs	46	46	-	-	-	-	-	-
Total dérivés nets	(26)	(26)	7	13	(19)	(15)	5	(16)
Total	5 835	6 824	1 264	278	970	1 471	359	2 473

Echéancier des flux contractuels au 31 décembre 2016

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan	Total des flux contractuels	Moins d' 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Avances rémunérées	143	143	-	-	-	-	-	143
Emprunts auprès des établissements de crédit et billets de trésorerie	564	564	77	59	56	76	83	213
Emprunts obligataires	5 006	5 006	857	65	768	531	768	2 017
Concours bancaires courants et comptes courants financiers crédeurs	53	53	53	-	-	-	-	-
Dettes financières diverses	59	59	-	-	-	-	-	59
Intérêts futurs sur passifs financiers	-	1 084	276	154	149	115	84	306
Total encours des dettes financières (hors dérivés)	5 824	6 909	1 264	278	973	7 226	934	2 738
Dérivés actifs	(51)	(51)	-	-	-	-	-	-
Dérivés passifs	49	49	-	-	-	-	-	-
Total dérivés nets	(2)	(2)	27	4	(2)	(9)	(10)	(11)
Total	5 823	6 907	1 291	282	970	712	924	2 727

Note 24 – AVANCES ET ACOMPTES

<i>(en millions d'euros)</i>	31 août 2017	31 décembre 2016
Avances et acomptes reçus sur commandes	1 953	1 903
Avances et acomptes reçus finançant les immobilisations	972	991
Total	2 924	2 894

Ce poste correspond aux avances et acomptes d'exploitation et d'investissement contractuellement accordés par des clients. Le remboursement de ces avances et acomptes s'impute sur le chiffre d'affaires dégagé au titre des contrats considérés, qui concernent principalement les ventes d'uranium, de traitement et de recyclage des combustibles usés. Les avances portant intérêts figurent en dettes financières.

Au 31 août 2017, les avances et acomptes comprennent 2 518 millions d'euros à échéance supérieure à un an.

Note 25 – AUTRES DETTES OPERATIONNELLES

<i>(en millions d'euros)</i>	31 août 2017	31 décembre 2016
Dettes fiscales (hors impôt sur les Sociétés)	406	342
Dettes sociales	458	422
Instruments financiers	59	223
Produits constatés d'avance	537	507
Autres	316	345
Autres dettes opérationnelles	1 776	1 839

Au 31 août 2017, les autres dettes opérationnelles comprennent 512 millions d'euros à échéance supérieure à un an.

Note 26 – TRESORERIE PROVENANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION

Variation du besoin en fonds de roulement

<i>(en millions d'euros)</i>	31 août 2017 (8 mois)	31 décembre 2016 (12 mois)
Variation des stocks et en-cours	(183)	(54)
Variation des clients et autres créances	(81)	(33)
Variation des fournisseurs et autres dettes	173	(88)
Variation des avances et acomptes reçus sur commandes	34	72
Variation des avances et acomptes versés	(1)	2
Variation de la couverture de change du BFR	(21)	(31)
Variation des autres actifs non financiers non courants	0	(8)
TOTAL	(79)	(139)

Note 27 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions entre la société mère New AREVA Holding et ses filiales, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont donc pas présentées dans cette note.

Au 31 août 2017

(en millions d'euros)	CEA	AREVA SA	Reste du groupe AREVA	Total
Produits d'exploitation	126	4	115	245
Charges d'exploitation	10	10	23	43
Créances clients et autres	751	81	69	901
Dettes fournisseurs et autres	211	28	61	300

Au 31 décembre 2016

(en millions d'euros)	CEA	AREVA SA	Reste du groupe AREVA	Total
Produits d'exploitation	228	197	218	643
Charges d'exploitation	51	166	141	358
Créances clients et autres	900	1 457	101	2 458
Dettes fournisseurs et autres	176	200	143	519

Les transactions avec le CEA concernent la réalisation de travaux de démantèlement des installations nucléaires du CEA et des prestations d'ingénierie pour la conception.

New AREVA réalise des transactions courantes avec des entreprises du secteur public, essentiellement EDF. Les transactions avec EDF portent sur l'amont du cycle du combustible nucléaire (ventes d'uranium, prestations de services de conversion et d'enrichissement) ; sur l'aval du cycle (prestations de transport, d'entreposage, de traitement et de recyclage du combustible usé).

Le Groupe dispose d'un accord-cadre traitement-recyclage dit « contrat ATR » avec EDF qui définit les modalités de coopération industrielle en matière de traitement recyclage jusqu'en 2040. Dans le cadre de cet accord, New AREVA et EDF ont signé, en février 2016, un nouveau contrat d'application définissant les conditions techniques et financières du transport, du traitement et du recyclage du combustible usé par New AREVA au bénéfice d'EDF pour la période 2016-2023.

La société AREVA SA facture annuellement aux sociétés incluses dans le périmètre de consolidation une redevance de marque et des loyers et services associés.

New AREVA achète à ETC les centrifugeuses de sa nouvelle usine d'enrichissement Georges Besse 2, dont ETC assure également la maintenance. Au 31 août 2017 (8 mois), les achats d'immobilisations de New AREVA à ETC se sont élevés à 7 millions d'euros.

Rémunérations versées aux principaux dirigeants

Jusqu'au 3 novembre 2016, la Société était une société par actions simplifiée. A compter de sa transformation en société anonyme à Conseil d'Administration, le Conseil d'Administration de la Société a choisi d'opter pour le cumul des fonctions de Président et de Directeur Général.

Les administrateurs nommés le 3 novembre 2016, et en exercice jusqu'au 26 juillet 2017, n'ont perçu aucune rémunération au titre de leur mandat social. Ils étaient titulaires d'un contrat de travail avec une filiale de la Société dans le cadre de leurs fonctions et percevaient à ce titre une rémunération qui n'a pas de lien avec leur mandat social dans la Société.

Les rémunérations versées au Président du Conseil et au Directeur général du Groupe depuis le changement de gouvernance, en juillet 2017, s'élèvent à 0,07 millions d'euros.

Note 28 – INSTRUMENTS FINANCIERS

New AREVA utilise des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux risques de change et aux risques de taux. Ces instruments sont généralement qualifiés de couvertures d'actifs, de passifs ou d'engagements spécifiques.

New AREVA gère l'ensemble des risques associés à ces instruments au moyen d'une centralisation des engagements et de procédures spécifiant par nature les limites et les qualités des contreparties.

RISQUE DE CHANGE

L'évolution du taux de change du dollar US contre l'euro peut affecter les résultats du Groupe à moyen terme.

Compte tenu de la diversité géographique de ses implantations et de ses activités, le Groupe est exposé à la variation des cours de change en particulier à la parité euro/dollar US. La volatilité des cours peut impacter les écarts de conversion, les capitaux propres et les résultats du Groupe.

Risque de conversion : Le risque de conversion résultant de l'impact comptable de la conversion dans les comptes consolidés du Groupe des devises de comptes des filiales contre l'euro n'est pas couvert, dans la mesure où ce risque ne se matérialise pas par un flux. Seuls les dividendes attendus des filiales pour l'année suivante font l'objet d'une couverture dès lors qu'ils sont connus.

Risque Bilancier : Le Groupe minimise le risque de change bilancier issu d'actifs ou de passifs financiers émis en devises étrangères, en finançant ses filiales dans leur devise fonctionnelle. Les prêts et emprunts accordés aux filiales par la Trésorerie, qui centralise le financement, sont ensuite systématiquement transformés en euro par le biais de swaps de change ou cross currency swaps.

Dans le cas d'investissements long terme générant des cash-flows futurs en devises étrangères, le Groupe neutralise le risque de change en adossant un passif dans la même devise.

Risque transactionnel : Le principal risque de change concerne la variation entre l'euro et le dollar. La politique du Groupe, approuvée par le Comité Exécutif, vise à couvrir de façon systématique les risques de change générés par l'activité commerciale, qu'ils soient avérés ou incertains (phases d'appels d'offres) dans le but de minimiser l'impact des variations de cours sur le résultat net.

Afin de couvrir le risque de change transactionnel, constitué de créances et de dettes, d'engagements fermes hors bilan (commandes clients et fournisseurs), de flux futurs hautement probables (budgets de ventes ou d'achats, marges prévisionnelles sur contrats) et d'appels d'offres en devises étrangères, New AREVA met en place des instruments financiers dérivés (principalement des contrats de change à terme) ou des contrats d'assurance spécifiques (contrats Coface). Ces opérations de couverture sont donc adossées en montant et échéance à des sous-jacents économiques et, en règle générale, sont documentées et éligibles à la comptabilité de couverture (hormis les couvertures d'appels d'offre en devise).

AREVA SA s'est engagée, en qualité de caution, au profit de New AREVA Holding à garantir auprès des contreparties bancaires les instruments financiers dérivés de New AREVA Holding. Cette garantie prendra fin lorsque l'augmentation de capital de New AREVA Holding réservée à JNFL et MHI d'un montant de 500 millions d'euros sera réalisée.

Instruments financiers dérivés mis en place pour couvrir le risque de change au 31 août 2017

<i>(en millions d'euros)</i>	Montants notionnels par date de maturité						Total	Valeur de marché
	< 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	> 5 ans		
Change à terme et swaps de change	1 950	724	343	121			3 137	94
Options de change	25						25	(2)
Cross-currency swaps	60	61	301				422	22
TOTAL	2 035	785	644	121	0	0	3 584	114

Au 31 août 2017, la répartition par type de stratégie de couverture, des instruments financiers dérivés de change peut s'analyser comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Notionnels en Valeur Absolue	Valeur de marché
Dérivés rattachés à des stratégies de CFH	2 510	78
Change à terme et swaps de change	2 510	78
Dérivés rattachés à des stratégies de FVH	115	4
Change à terme et swaps de change	115	4
Dérivés non éligibles	960	32
Change à terme et swaps de change	513	12
Options de change	25	(2)
Cross-currency swaps	422	22
TOTAL	3 584	114

RISQUE DE LIQUIDITE

La gestion du risque de liquidité est assurée par la DOFT qui met à disposition les moyens de financement à court ou long terme appropriés.

L'optimisation de la liquidité repose sur une gestion centralisée des excédents et besoins de trésorerie. Cette gestion, opérée par la DOFT, est effectuée principalement par le biais de conventions de « cash pooling » et de prêts et emprunts intra-groupe sous réserve que les réglementations locales le permettent. La position de trésorerie est gérée dans un objectif d'optimisation du revenu des placements tout en privilégiant la liquidité des supports utilisés.

RISQUE DE CONTREPARTIE

New AREVA est exposé au risque de contrepartie lié à son utilisation d'instruments financiers dérivés pour couvrir ses risques.

Afin de minimiser ce risque, New AREVA traite avec des contreparties diversifiées de premier plan et sélectionnées en fonction de leurs notations par Standard & Poor's et Moody's en « Investment Grade ».

RISQUE DE TAUX

Instruments financiers dérivés mis en place pour couvrir le risque de taux **au 31 août 2017**

		Montants notionnels par date de maturité							
(en millions d'euros)	Total	< 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	> 5 ans	Valeur de marché	
Swaps de taux – prêteur variable EUR									
<i>Emprunteur fixe EUR</i>	200	0	0	0	0	200	0	-4	
Swaps de taux – prêteur variable EUR									
<i>Emprunteur variable EUR</i>	100	0	0	0	0	100	0	0	
<i>Emprunteur variable CAD</i>	382	64	0	318	0	0	0	1	
Swaps de taux – prêteur fixe EUR									
<i>Emprunteur variable EUR</i>	550	0	50	150	150	0	200	37	
Swaps de taux – prêteur fixe JPY									
<i>Emprunteur variable EUR</i>	61	0	61	0	0	0	0	0	
Swaps de taux inflation									
<i>Prêteur variable - emprunteur fixe USD</i>	148			148				-30	
TOTAL	1 441	64	111	616	150	300	200	4	

La répartition par type de stratégie de couverture, des instruments financiers dérivés de taux peut s'analyser comme suit au **31 août 2017**:

(en millions d'euros)	Montants nominaux des contrats	Valeur de marché des contrats ⁽¹⁾			Total
		Couverture de flux de trésorerie futurs (CFH)	Couverture de juste valeur (FVH)	Non affectés (Trading)	
Swaps de taux – prêteur variable EUR					
<i>Emprunteur fixe EUR</i>	200			(4)	(4)
Swaps de taux – prêteur variable EUR					
<i>Emprunteur variable EUR</i>	100			(0)	(0)
<i>Emprunteur variable CAD</i>	382			1	1
Swaps de taux – prêteur fixe EUR					
<i>Emprunteur variable EUR</i>	550		37		37
Swaps de taux – prêteur fixe JPY					
<i>Emprunteur variable EUR</i>	61			(0)	(0)
Swaps de taux inflation – prêteur variable USD					
<i>Emprunteur fixe USD</i>	148			(30)	(30)
TOTAL	1 441	0	37	(33)	4

(1) Gain/(Perte)

Les tableaux suivants synthétisent l'exposition nette du Groupe au risque de taux avant et après opérations de gestion à fin août 2017 et fin 2016.

Échéancier des actifs financiers et des dettes financières du Groupe au 31 août 2017

<i>(en millions d'euros)</i>	Moins d'1 an	1 an à 2 ans	2 ans à 3 ans	3 ans à 4 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs financiers	3 575	0	0	0	0	0	3 575
dont actifs à taux fixes	24						24
dont actifs à taux variables	3 511						3 511
dont actifs ne portant pas à intérêts	41						41
Dettes financières	(1 102)	(118)	(842)	(1 373)	(288)	(2 184)	(5 906)
dont dettes à taux fixes	(767)	3	(764)	(1 290)	0	(1 962)	(4 780)
dont dettes à taux variables	(78)	(120)	(78)	(82)	(288)	(217)	(864)
dont dettes ne portant pas à intérêts	(258)	0	0	0	0	(5)	(262)
Exposition nette avant gestion	2 473	(118)	(842)	(1 373)	(288)	(2 184)	(2 331)
part exposée aux taux fixes	(743)	3	(764)	(1 290)	0	(1 962)	(4 756)
part exposée aux taux variables	3 433	(120)	(78)	(82)	(288)	(217)	2 647
part ne portant pas à intérêts	(217)	0	0	0	0	(5)	(222)
Opérations de gestion hors bilan							
sur la dette via swap expo taux fixe			50	300	(200)	200	350
sur la dette via swap expo taux variable			(50)	(300)	200	(200)	(350)
Exposition nette après gestion	2 473	(118)	(842)	(1 373)	(288)	(2 184)	(2 331)
part exposée aux taux fixes	(743)	3	(714)	(990)	(200)	(1 762)	(4 406)
part exposée aux taux variables	3 433	(120)	(128)	(382)	(88)	(417)	2 297
part ne portant pas intérêts	(217)	0	0	0	0	(5)	(222)

Sur la base de l'exposition à fin août 2017, une variation à la hausse des taux d'intérêts de 1 %, sur une année pleine, aurait un impact favorable de -23 millions d'euros sur le coût de l'endettement net financier, et donc sur le résultat consolidé avant impôt du Groupe.

Échéancier des actifs financiers et des dettes financières du Groupe au 31 décembre 2016

(en millions d'euros)	Moins d'1 an	1 an à 2 ans	2 ans à 3 ans	3 ans à 4 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs financiers	1 436	5	7	10	10	18	1 485
dont actifs à taux fixes	0	0	0	0	0	0	0
dont actifs à taux variables	1 434	0	0	0	0	0	1 434
dont actifs ne portant pas à intérêts	2	5	7	10	10	18	51
Dettes financières	(1 022)	(126)	(824)	(607)	(850)	(2 444)	(5 873)
dont dettes à taux fixes	(833)	4	(769)	(531)	(768)	(1 964)	(4 861)
dont dettes à taux variables	(101)	(130)	(55)	(76)	(83)	(472)	(916)
dont dettes ne portant pas à intérêts	(89)	0	0	0	0	(7)	(96)
Exposition nette avant gestion	413	(121)	(817)	(596)	(840)	(2 426)	(4 388)
part exposée aux taux fixes	(833)	4	(769)	(531)	(768)	(1 964)	(4 861)
part exposée aux taux variables	1 333	(130)	(55)	(76)	(83)	(472)	517
part ne portant pas à intérêts	(87)	5	7	10	10	11	(45)
Opérations de gestion hors bilan							
sur la dette via swap expo taux fixe		61	100	150	150	200	661
sur la dette via swap expo taux variable		(61)	(100)	(150)	(150)	(200)	(661)
Exposition nette après gestion	413	(121)	(817)	(596)	(840)	(2 426)	(4 388)
part exposée aux taux fixes	(833)	64	(669)	(381)	(618)	(1 764)	(4 200)
part exposée aux taux variables	1 333	(190)	(155)	(226)	(233)	(672)	(144)
part ne portant pas intérêts	(87)	5	7	10	10	11	(45)

RISQUE SUR ACTIONS

Le Groupe détient des actions cotées pour un montant significatif et est exposé à la variation des marchés financiers. Ces actions cotées sont soumises à un risque de volatilité inhérent aux marchés financiers. Elles sont présentes au sein du portefeuille financier dédié aux opérations de fin de cycle (cf. note 12).

Sur une année pleine, une variation des marchés actions de +10% aurait un impact sur les titres « disponibles à la vente » de +249 millions d'euros aux capitaux propres et sans impact au résultat. Une variation de -10% aurait un impact de -249 millions d'euros aux capitaux propres et sans impact au résultat.

Note 29 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS DETAILLES PAR CATEGORIES

31 août 2017

Actif

Ventilation par catégorie

(en millions d'euros)	Valeur au bilan	Actifs et passifs non financiers	Prêts et créances	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Actifs détenus jusqu'à échéance	Instruments dérivés	Juste valeur des actifs financiers
Actifs non courants	6 400	23	858		4 913	550	57	6 512
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	6 261		833		4 879	550		6 396
Autres actifs non courants	139	23	25		34		57	116
Actifs courants	5 252	615	1 512	2 966			159	4 637
Clients et comptes rattachés	1 014	130	884					884
Autres créances opérationnelles	653	434	73				145	219
Autres créances non opérationnelles	68	51	16					16
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 504		538		2 966			3 504
Autres actifs financiers courants	14						14	14
Total actif	11 652	638	2 370	2 966	4 913	550	216	11 149

	Niveau 1 Cours cotés non ajustés	Niveau 2 Données observables	Niveau 3 Données non observables	TOTAL
Actifs non courants	5 309	339	7	5 654
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	5 309	254		5 563
Autres actifs financiers non courants		85	7	91
Actifs courants	2 966	159		3 125
Autres créances opérationnelles		145		145
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 966			2 966
Autres actifs financiers courants		14		14
Total actif	8 275	498	7	8 779

Passif et capitaux propres**Ventilation par catégorie**

(en millions d'euros)	Valeur au bilan	Actifs et passifs non financiers	Passifs au coût amorti	Juste valeur par résultat	Instruments dérivés (*)	Juste valeur des actifs financiers
Passifs non courants	4 804		4 799		5	4 976
Dettes financières non courantes	4 804		4 799		5	4 976
Passifs courants	3 536	954	2 518		65	2 593
Dettes financières courantes	1 102		1 062		40	1 113
Fournisseurs et comptes rattachés	587		587			587
Autres dettes opérationnelles	1 776	953	798		25	823
Autres dettes non opérationnelles	71	1	70			70
Total passif	8 340	954	7 316		69	7 569

(*) Niveau 2

2016

Actif**Ventilation par catégorie**

(en millions d'euros)	Valeur au bilan	Actifs et passifs non financiers	Prêts et créances	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Actifs détenus jusqu'à échéance	Instruments dérivés	Juste valeur des actifs financiers
Actifs non courants	6 224	22	798		4 793	561	49	6 341
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	6 089		779		4 749	561		6 228
Autres actifs non courants	135	22	20		45		49	114
Actifs courants	2 999	573	2 360	30			36	2 426
Clients et comptes rattachés	841	102	738					738
Autres créances opérationnelles	661	416	210				34	245
Autres créances non opérationnelles	62	54	7					7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 434		1 403	30				1 433
Autres actifs financiers courants	2						2	2
Total actif	9 223	595	3 158	30	4 793	561	85	8 767

	Niveau 1 Cours cotés non ajustés	Niveau 2 Données observables	Niveau 3 Données non observables	TOTAL
Actifs non courants	5 448	79	16	5 543
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	5 449			5 449
Autres actifs financiers non courants		79	16	94
Actifs courants	30	36		66
Autres créances opérationnelles		34		34
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30			30
Autres actifs financiers courants		2		2
Total actif	5 479	114	16	5 609

Passif et capitaux propres

Ventilation par catégorie

(en millions d'euros)	Valeur au bilan	Actifs et passifs non financiers	Passifs au coût amorti	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Instruments dérivés (*)	Juste valeur des passifs financiers
Passifs non courants	4 851		4 844			7	4 751
Dettes financières non courantes	4 851		4 844			7	4 751
Passifs courants	3 552	865	2 462			225	2 710
Dettes financières courantes	1 022		981			42	1 045
Fournisseurs et comptes rattachés	619		619				619
Autres dettes opérationnelles	1 839	859	796			183	980
Autres dettes non opérationnelles	72	6	66				66
Total passif et capitaux propres	8 403	865	7 306			232	7 461

(*) Niveau 2

GAINS ET PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS

Titres disponibles à la vente

31 août 2017

(en millions d'euros)	Dividendes et produits d'intérêts	Autres produits et charges	Evaluation ultérieure		Résultat de cession
			Variations de juste valeur et effets de change	Perte de valeur	
Capitaux propres*			38		(168)
Résultat	113			(2)	253
Total	113	-	38	(2)	85

* : hors effet impôt

Au 31 août 2017, le solde des variations de valeur relatives aux titres disponibles à la vente comptabilisées en « autres éléments du résultat global » représente une plus-value latente globale de 192 millions d'euros.

2016

(en millions d'euros)	Dividendes et produits d'intérêts	Autres produits et charges	Evaluation ultérieure		Résultat de cession
			Variations de juste valeur et effets de change	Perte de valeur	
Capitaux propres*			(50)		(112)
Résultat	218			(22)	90
Total	218		(50)	(22)	(22)

* : hors effet impôt

Au 31 décembre 2016, le solde des variations de valeur relatives aux titres disponibles à la vente comptabilisées en « autres éléments du résultat global » représente une plus-value latente globale de 330 millions d'euros.

Prêts et créances

31 août 2017

(en millions d'euros)	Intérêts	Pertes de valeur	Abandons de créances
Résultat	35	2	(1)

2016

(en millions d'euros)	Intérêts	Pertes de valeur	Abandons de créances
Résultat	27	10	(1)

Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Le résultat enregistré sur les actifs financiers et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat au 31 août 2017 est nul, comme au 31 décembre 2016.

Passifs financiers au coût amorti
31 août 2017

<i>(en millions d'euros)</i>	Charges d'intérêts et commissions	Autres produits et charges
Résultat	(150)	0

2016

<i>(en millions d'euros)</i>	Charges d'intérêts et commissions	Autres produits et charges
Résultat	(187)	0

Couverture de flux de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeurs hors impôt au 31 décembre 2016	Nouvelles opérations	Variation de valeur	Recyclage résultat	Valeurs hors impôt au 31 août 2017
Instruments de couverture de flux de trésorerie	(140)	28	200	23	110

Dépréciations durables des titres disponibles à la vente

<i>(en millions d'euros)</i>	Montants au 31 décembre 2016	Dotations	Reprises sur cessions	Écarts de conversion	Autres variations	Valeurs hors impôt au 31 août 2017
Fonds dédiés	(127)	(0)	20			(108)
Autres titres disponibles à la vente	(29)					(29)
TOTAL	(156)	(0)	20			(137)

Moins-values latentes non comptabilisées en résultat sur les titres disponibles à la vente

<i>(en millions d'euros)</i>	Montants des moins-values latentes au 31 août 2017	Dont : échéance inférieure à 1 an	Dont : échéance 1 à 2 ans
Mandat	25	10	15
FCP Obligataires	13	6	7
TOTAL	38	17	21

Note 30 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en millions d'euros)	31 août 2017	moins d'1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	31 décembre 2016
ENGAGEMENTS DONNES	340	112	205	23	289
Engagements donnés liés à l'exploitation	306	93	200	14	276
• <i>Garanties de marché données</i>	281	78	189	14	261
• <i>Autres garanties et garanties liées à l'exploitation</i>	26	15	11	-	15
Engagements donnés liés au financement	11	9	2	-	7
Autres engagements donnés	23	10	4	9	5
ENGAGEMENTS RECUS	117	32	80	5	111
Engagements reçus liés à l'exploitation	116	31	80	5	110
Engagements reçus liés au financement	-	-	-	-	-
Autres engagements reçus	1	0	1	-	1
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	353	130	223	-	306

NOTE 31 – LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS

New AREVA est impliqué dans certaines procédures réglementaires, judiciaires ou arbitrales dans le cadre de l'exercice normal de ses activités. Le Groupe fait également l'objet de certaines demandes, actions en justice ou procédures réglementaires qui dépassent le cadre du cours ordinaire de ses activités. Les plus significatives sont résumées ci-après.

GADOULLET

Le 6 octobre 2016, Mr Jean-Marc Gadoullet a assigné les sociétés AREVA SA et AREVA NC devant le Tribunal de Grande Instance de Nanterre, en vue d'obtenir paiement d'une rémunération qu'il prétend due au titre de services qu'il aurait rendus au Groupe AREVA au Niger entre septembre 2010 et octobre 2013. AREVA SA et AREVA NC considèrent que les prétentions de Mr Gadoullet sont infondées et ont contesté, à titre liminaire, la compétence du Tribunal de Grande Instance pour en connaître. Le jugement sur cet incident de procédure est attendu au premier trimestre 2018.

ENQUETES DIVERSES

La société a par ailleurs eu connaissance de l'existence possible d'enquêtes préliminaires en cours menées par le Parquet National Financier. Ces enquêtes se déroulent dans le cadre de procédures judiciaires contre X ; et New AREVA Holding n'est à ce jour pas mise en cause.

NOTE 32 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Au 31 août 2017 (8 mois)

<i>(en milliers d'euros)</i>	Ernst & Young		Mazars	
	Montant HT	%	Montant HT	%
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés				
Emetteur	400	38%	450	32%
Filiales intégrées globalement	568	54%	884	63%
Sous-total	968	92%	1 334	96%
Services autres que la certification des comptes				
Emetteur	40	4%	26	2%
Filiales intégrées globalement	45	4%	37	3%
Sous-total	84	8%	63	4%
TOTAL	1 052	100%	1 397	100%

Les services autres que la certification des comptes concernent principalement :

- les travaux réalisés dans le cadre de l'augmentation de capital réservée à l'Etat français ;
- la revue des informations environnementales, sociales et sociétales ;
- des attestations diverses.

NOTE 33 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DES COMPTES AU 31 AOUT 2017

Aucun événement postérieur à la clôture susceptible d'avoir une incidence significative sur les comptes du Groupe n'a été identifié.

**NOTE 34 – PASSAGE DES ETATS FINANCIERS PUBLIES 2016 AUX ETATS FINANCIERS RETRAITES 2016
SUITE A L'APPLICATION D'IAS 8**

Passage Compte de résultat publié vers compte de résultat retraité

<i>(en millions d'euros)</i>	2016 Publié	<i>IAS 8</i>	2016 Retraité
CHIFFRE D'AFFAIRES	4 401		4 401
Autres produits de l'activité	3		3
Coût des produits et services vendus	(3 444)	10	(3 434)
MARGE BRUTE	961	10	971
Frais de recherche et développement	(90)		(90)
Frais commerciaux	(37)		(37)
Frais généraux et administratifs	(59)		(59)
Autres charges opérationnelles	(393)		(393)
Autres produits opérationnels	22		22
RESULTAT OPERATIONNEL	405	10	415
Quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées	10		10
Résultat opérationnel après quote-part des résultats des coentreprises et des entreprises associées	415	10	425
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	9		9
Coût de l'endettement financier brut	(228)		(228)
Coût de l'endettement financier net	(219)		(219)
Autres charges financières	(635)		(635)
Autres produits financiers	342		342
Autres charges et produits financiers	(293)		(293)
RESULTAT FINANCIER	(512)	-	(512)
Impôts sur les résultats	(332)		(332)
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES	(429)	10	(419)
Résultat net d'impôt des activités cédées abandonnées ou destinées à être cédées	70		70
RESULTAT NET	(359)	10	(349)
RESULTAT NET PART DU GROUPE	(249)	10	(239)
RESULTAT NET PART DES MINORITAIRES	(110)		(110)

Passage Etat du résultat global publié vers Etat du résultat global retraité

<i>(en millions d'euros)</i>	2016 Publié	<i>IAS 8</i>	2016 Retraité
Résultat net	(359)	10	(349)
Eléments non recyclables au compte de résultat	(95)	30	(64)
Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel des sociétés intégrées	(83)	30	(53)
Effet d'impôts relatif aux éléments non recyclables	(1)		(1)
Quote-part des éléments non recyclables des coentreprises et entreprises associées, nets d'impôts	(10)		(10)
Eléments non recyclables relatifs aux activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées, nets d'impôts	-		-
Eléments recyclables au compte de résultat	70		70
Ecart de conversion des sociétés intégrées	145		145
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	(162)		(162)
Variations de valeur des couvertures de flux de trésorerie	48		48
Effet d'impôt relatif aux éléments recyclables	39		39
Quote-part des éléments recyclables des coentreprises et entreprises associées, nets d'impôts	-		-
Eléments recyclables relatifs aux activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées, nets d'impôts	-		-
Total autres éléments du résultat global (après impôt)	(25)	30	5
Résultat global	(384)	40	(344)
- Part du Groupe	(323)	40	(283)
- Intérêts minoritaires	(61)		(61)

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

<i>(en millions d'euros)</i>	2016 Publié	IAS 8	2016 Retraité
Capitaux propres et intérêts minoritaires	(1 056)	40	(1 016)
Capital	53		53
Primes et réserves consolidées	(1 130)	10	(1 120)
Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel	(187)	30	(157)
Gains et pertes latents différés sur instruments financiers	136		136
Réserves de conversion	113		113
Capitaux propres – part du Groupe	(1 016)	40	(976)
Intérêts minoritaires	(40)		(40)
Passifs non courants	14 064	(40)	14 024
Avantages du personnel	1 442	(40)	1 402
Provision pour opérations de fin de cycle	7 341		7 341
Autres provisions non courantes	254		254
Quote-part de situation nette déficitaire des coentreprises et entreprises associées	63		63
Dettes financières non courantes	4 851		4 851
Passifs d'impôts différés	113		113
Passifs courants	8 407	-	8 407
Provisions courantes	1 733		1 733
Dettes financières courantes	1 022		1 022
Avances et acomptes reçus	2 894		2 894
Fournisseurs et comptes rattachés	619		619
Autres dettes opérationnelles	1 839		1 839
Autres dettes non opérationnelles	72		72
Impôts courants - passif	213		213
Passifs et activités destinés à être cédés	15		15
Total passif et capitaux propres	21 414	-	21 414

Passage TFT publié vers TFT retraité

<i>(en millions d'euros)</i>	2016 Publié	<i>IAS 8</i>	2016 Retraité
Résultat net de l'ensemble	(359)	10	(349)
Moins : résultat des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées	(70)		(70)
Résultat net des activités poursuivies	(429)	10	(419)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	767		767
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(514)		(514)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	(1 542)		(1 542)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR LES ACTIVITES CEDEES, ABANDONNEES OU DESTINEES A ETRE CEDEES	61		61
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	(1 141)		(1 141)
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice	2 523		2 523
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice	1 382		1 382